

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE JEUDI 11 AVRIL 1996

AFFAIRE TRÂN TRIÊU QUÂN

Ottawa ne fera rien



Autre dur coup pour la famille de Trân Triêu Quân: son épouse et ses enfants, dont Nicolas (ci-haut), sont évincés de leur maison, qui a été vendue par la caisse populaire.

La famille Trân dans la rue

FRANÇOIS POULIOT
Le Soleil

QUÉBEC — « Pardonnez-moi, ça fait beaucoup d'émotions. » My Nguyen Trân a pleuré hier. Des larmes qui n'étaient pas neuves. Depuis deux ans, sa vie va de bascule en bascule. En 94, son mari la quittait, l'été suivant, c'était son frère, la semaine dernière, sa mère... Cette fois, c'est elle qui doit quitter. La caisse populaire vient de vendre sa maison.

« N'écrivez rien de mal sur eux. Ils ont été bien corrects avec ma famille et moi. Ils nous ont laissés l'habiter

« J'ai perdu mon père... maintenant, je perds ma maison »

jusqu'à ce qu'elle soit vendue. Les autres créanciers de mon mari m'ont tellement harcelée, eux », raconte-t-elle.

Il y a deux semaines, alors qu'elle commençait à faire les boîtes, My a plutôt vu sa mère plier bagage. Mais là où elle s'en est allée, elle n'a pas eu à les apporter. Paraît que le bon Dieu ne les accepte pas.

Voir FAMILLE en A2 >

Le gouvernement canadien savait où se cachait Morgan... mais il n'a jamais tenté de le faire interroger

JOËL-DENIS BELLAVANCE
Le Soleil

■ OTTAWA — Le gouvernement canadien n'a pas l'intention d'intervenir de manière plus musclée dans le dossier de Trân Triêu Quân, ce résident de Québec emprisonné au Vietnam, même si LE SOLEIL a retracé l'individu qui pourrait lui permettre de recouvrer sa liberté.

De plus, selon des informations obtenues par LE SOLEIL, les autorités canadiennes savaient depuis quelque temps où se trouvait cet individu, Paul Morgan, et elles n'ont jamais communiqué ces informations à la famille ni

demandé à la police américaine d'interroger M. Morgan.

Officiellement, un porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Colin Stewart, a indiqué hier que le Canada était allé aussi loin qu'il le pou-

Voir TRÂN en A2 >

AUTRES TEXTES

□ Poursuite de 1 million \$ Page A6
□ Le Vietnam inflexible Page A6

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Mission accomplie: 1104 départs volontaires

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le programme d'indemnisation de départs volontaires du ministère des Transports a connu un succès sans précédent. Pas moins de 1104 fonctionnaires ont sauté sur l'occasion pour prendre leur retraite ou quitter le ministère. Un chiffre qui dépasse les prévisions les plus optimistes des autorités ministérielles qui estimaient que l'adoption d'un tel programme allait provoquer entre 700 et 800 départs.

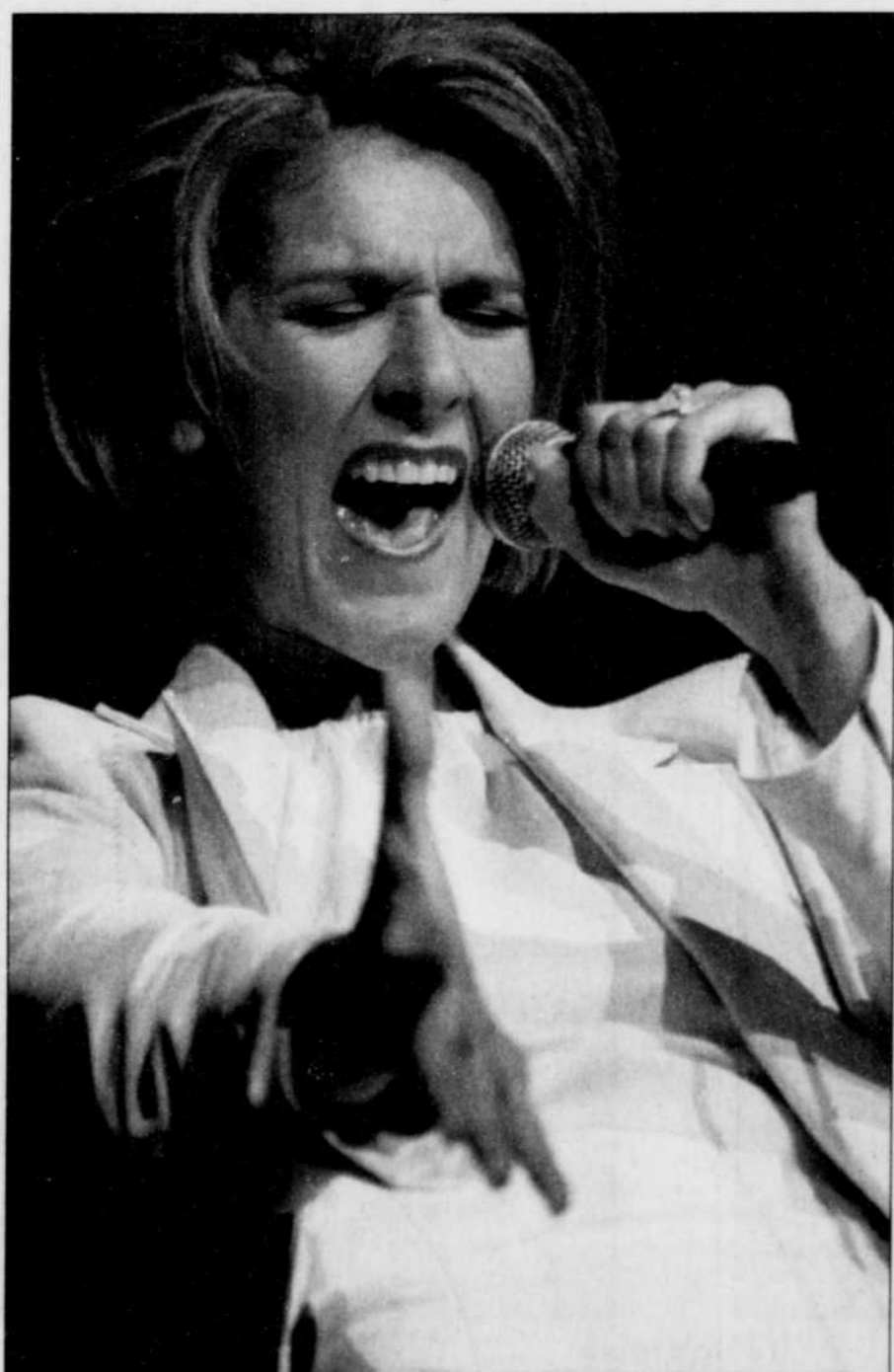
Coup de pouce rentable pour l'État et l'employé

Au ministère des Transports, on s'empresse pour dire que le coût du programme, soit environ 38 millions \$, a été entièrement financé à partir de la masse salariale des employés du ministère.

Le départ des 1104 employés, combiné à une réaffectation des effectifs ré-

Voir DÉPARTS en A2 >

Retour triomphal de Céline



Chanteuse numéro un au monde, Céline Dion a été accueillie par une longue et émouvante ovation debout, hier soir, au début de son spectacle qui marquait l'inauguration du théâtre du Centre Molson. Détails en page C3.

CAP-SANTÉ

« Lucky Luke » blanchi

Les motoneigistes s'exposent à des poursuites pour entrave au travail du policier

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

QUÉBEC — Le policier Éric Duguay, surnommé le « Lucky Luke de Cap-Santé », a été blanchi de tout blâme par la Sûreté du Québec. En revanche, les motoneigistes à qui il avait ordon-

né de s'arrêter en ouvrant le feu pourraient être traduits devant un tribunal pour entrave au travail du policier.

La SQ a complété son enquête dans cette affaire qui avait soulevé en février plusieurs questions sur la cap-

Voir BLANCHI en A2 >

LE QUÉBEC

Sprint avec les autochtones

Québec souhaite conclure une entente sur les revendications territoriales avec les nations atikamek et montagnaise dès 1996.

PAGE A6

QUESTIONS D'ARGENT

Le paquet pour Kenworth

Le vice-premier ministre Landry a donné l'assurance que tout sera mis en oeuvre pour éviter la fermeture de l'usine de Blainville.

PAGE B1

LA MÉTÉO



Maximum 6, Minimum -1

Nuageux, possibilité de quelques flocons. Demain, nuageux avec éclaircies. Détails page C2

QUÉBEC, 100^e ANNÉE, NO 103
FLORIDE, 1,60 \$ US
MONTREAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

COUPONS QUÉBEC 8.00%
6 ans
MIDLAND WALWYN
652-8011 • Le seul des valeurs « BLUE CHIP » • 1-800-463-8317
Taux sujet à changement sans préavis 284986 M

LES RETOURNES

TRÂN Québec impuissant

Suite de la Une

vait dans ce cas tout en évitant de s'ingérer dans l'administration de la justice vietnamienne.

Accusé de fraude par les autorités du Vietnam relativement à une vente de coton, M. Trân a été condamné à la prison à vie en janvier. Mais le tribunal vietnamien a mentionné qu'il pourrait revoir sa décision si jamais on retrouvait Paul Morgan que LE SOLEIL a localisé au cours des derniers jours.

Morgan, un Américain âgé de 28 ans, est recherché depuis quelques mois par le service de renseignements Interpol relativement à l'affaire de fraude pour laquelle M. Trân aurait été faussement accusé.

Président de la compagnie Excel Cotton International, il a été localisé par LE SOLEIL dans une riche tour de condominiums à Cliffside Park, au New Jersey.

LE SOLEIL a cependant appris que, bien qu'elles aient affirmé le contraire, les autorités canadiennes savaient depuis quelque temps où se trouvait M. Morgan.

Mais elles n'ont pas tenté de l'interroger ou de le faire interroger par la police américaine parce que le crime en question n'a pas été commis en sol canadien. Pour que la police américaine fasse enquête sur M. Morgan, il faudrait que le gouvernement du Vietnam en fasse expressément la demande, ce qui n'a jamais été fait.

Jusqu'ici, le gouvernement canadien

s'est abstenu de révéler ces informations à la famille de M. Trân, même si Ottawa a déjà fait valoir dans un document officiel que ce dernier est une victime dans toute cette affaire.

Toujours selon nos informations, l'objectif du gouvernement canadien était de faire en sorte que M. Trân purge sa peine au Canada, d'autant que le service Interpol n'a pu confirmer sans l'ombre d'un doute jusqu'ici que M. Trân n'était pas un complice dans cette affaire.

Mais chaque fois que son cas a été soulevé en public, le gouvernement vietnamien s'est montré très irrité. Et il n'aurait pas l'intention de donner suite à quelque demande du Canada tant et aussi longtemps qu'une caution de 750 000 \$ ne lui aura pas été versée.

Le porte-parole officiel du ministère des Affaires étrangères, Colin Stewart, a déclaré qu'il revient aux avocats de M. Trân, et non au Canada, de demander au tribunal vietnamien de revenir sur sa décision maintenant que M. Morgan a été repéré.

De son côté, le gouvernement du Québec admet qu'il est impuissant dans le dossier. Au ministère des Relations internationales, on soulignait hier que « malheureusement, le Québec ne peut rien faire car il n'a pas de relations bilatérales avec le Vietnam ».

Mais Québec s'engage à poursuivre ses pressions administratives et politiques sur Ottawa. Il est « possible que le fédéral n'en ait pas fait assez » dans le dossier, reconnaît-on du bout des lèvres.

FAMILLE Besoin d'aide

Suite de la Une

Déjà, à l'été 1995, l'un des frères de la Vietnamienne, était aussi parti pour le grand voyage.

Mais ce n'est pas en nous racontant cela que My a pleuré. C'est en parlant de son plus jeune. À 12 ans, Nicolas a déjà lui aussi l'impression de tout perdre.

« Au mois de décembre, quand je lui ai annoncé que la maison avait été vendue, il s'est mis à pleurer. Il m'a dit: « j'ai perdu mon père et maintenant, je perds ma maison. Tranquillement, je perds tout », raconte-t-elle. Cette crise, c'était avant qu'elle ne soit obligée de donner le chien de la famille, Spanish... »

Pour l'heure, My Nguyen Trân se cherche un appartement. Un peu comme l'histoire de son mari, elle ne sait pas où elle aboutira, ni quand. « Je veux demeurer à Sainte-Foy, mais je n'ai pas encore trouvé. J'espère que je vais pouvoir rester ici jusqu'à la fin du mois de mai », explique-t-elle.

À cette date, ils seront quatre à quitter la résidence du Chemin Saint-

Louis. Joliette, 20 ans, reviendra de Montréal, où elle étudie en ergothérapie, pour aider sa mère, son frère et son autre soeur, Cécilia, 15 ans.

Comment se porte Quân ?

Elle ne le sait à vrai dire pas. « La dernière fois que j'ai pu lui parler, c'est au mois de mars, l'an dernier. Ça fait un an. »

Même le jugement qui a condamné son mari à la prison à vie ne lui est pas parvenu.

My ne comprend pas ce que fait le gouvernement du Canada. « Je n'ai pas d'argent et pas de pouvoirs, vous le voyez. Si j'en avais, je pourrais prendre un avocat et des procédures. Nous avons besoin de l'aide du gouvernement. C'est sûr que Quân est innocent. Pourquoi la prison à vie pour une faute qu'il n'a pas commise ? »

Elle s'empresse toutefois d'ajouter qu'elle est reconfortée par ses amis québécois. « D'ailleurs, mes enfants, ce sont de vrais Québécois. Pour eux, le Québec, c'est leur pays. Ils vivent et pensent comme des Québécois. »

De l'affaire, on ne discute que rarement en famille. « C'est trop difficile... »

DÉPARTS Autofinancement du programme

Suite de la Une

guliers excédentaires à l'intérieur du ministère, permet donc au ministère des Transports d'atteindre l'objectif qu'il s'était fixé au début dans sa période de réorganisation, soit l'élimination de 1385 postes réguliers. À ce nombre, il faut également ajouter la réduction de 1250 postes d'employés saisonniers.

La réorganisation du ministère des Transports a débuté en 1993 à la suite de la décision du gouvernement libéral de l'époque de transférer au palier municipal la responsabilité de 33 000 kilomètres de routes locales. Le ministère devait également composer avec la loi 198 qui imposait des compressions d'effectifs à tous les ministères et organismes du gouvernement du Québec.

Plutôt que de mettre en disponibilité des centaines d'employés permanents, le ministère a profité de l'âge avancé d'une bonne partie de sa main-d'œuvre pour créer un programme de départs volontaires pour favoriser la prise de la retraite de ses employés les plus âgés. Ce programme comportait une exigence: il devait s'autofinancer à partir de la masse salariale du ministère.

Grosso modo, le coût du programme par individu représente ni plus ni moins un maximum d'une année de salaire sous forme d'un congé avec solde, d'une allocation ou d'une allocation accompagnée d'un congé avec solde, explique le directeur des ressources humaines du ministère des Transports, André Caron. « Par contre, l'économie par individu est d'environ trois ans de salaire. Ça permet, également, l'abolition d'un poste ».

Prenons un exemple, celui d'un ou-

vrier âgé de 57 ans qui, au 1er mars 1993, comptait près de 30 ans de services et gagnait un salaire annuel de 29 630 \$. Normalement, l'heure de la retraite, pour lui, aurait sonné le 5 octobre 1998, soit au terme de 35 années de loyaux services.

Avec le programme d'indemnisation de départs volontaires, cet employé pouvait quitter son boulot le 18 mai 1993 et prendre officiellement sa retraite le 23 février 1995.

Pour compenser la période entre le départ physique du ministère et la prise de la retraite, l'employeur s'engage à rembourser 100% des congés de maladie et de vacances accumulés.

Pour épargner la pénalité actuarielle causée par la prise de retraite le 23 février 1995 plutôt que le 5 octobre 1995, le ministère verse une allocation de retraite de 10 762 \$.

Pour ce cas précis, le ministère évalue approximativement à 30 000 \$ le coût du programme d'indemnisation de départs volontaires. Par contre, il épargne 90 000 \$ en ne payant pas le salaire de l'employé jusqu'au 5 octobre 1998.

Dans le camp syndical, on ne peut qu'applaudir la façon de faire du ministère des Transports. Pour Gilles Lavoie, du Syndicat de la fonction publique du Québec, le ministère a fait la preuve qu'il pouvait être possible de réduire les effectifs et répondre aux besoins des employés.

« De plus en plus de nos membres sont prêts à partir pour la retraite. Ils n'attendent qu'un coup de pouce de l'employeur pour le faire », souligne-t-il en précisant que ce coup de pouce s'avère à la fois rentable pour l'employé et pour l'État. « Tout ce qu'il faut, c'est une volonté politique de gérer humainement la réduction de la fonction publique », affirme M. Lavoie.

BLANCHI Aucun geste criminel

Suite de la Une

cité de l'agent Duguay à exercer son métier. Le rapport devrait être remis à un procureur de la couronne de Québec d'ici quelques jours.

Le représentant du ministère public devra décider si les preuves rassemblées contre les motoneigistes sont suffisantes pour déposer des accusations.

Avare de commentaires, la Sûreté du Québec se contente d'indiquer qu'elle a retracé les « suspects » impliqués dans l'événement. Elle rappelle qu'ils ne s'étaient pas arrêtés au contrôle de vérification qu'effectuait l'agent Duguay ce samedi-là. Ce qui pourrait leur valoir des accusations d'entrave.

Éric Duguay avait tiré à trois reprises pour les sommer de s'arrêter. « Selon notre enquête, c'est pour les avertir qu'il a dégainé son arme. Mais il n'a pas tiré dans leur direction », a déclaré Réal Ouellet, de la SQ.

Le maire de Cap-Santé, Roger Dusault, a confirmé au SOLEIL que le policier Éric Duguay a réintégré ses fonctions de patrouilleur. « L'enquête démontre qu'il n'a pas commis de geste criminel, même s'il a ouvert le feu », a-t-il expliqué.

C'est le conseil municipal de Cap-Santé, en accord avec le chef de police Gaston Frenette, qui avait demandé à la SQ d'ouvrir une enquête sur les gestes posés par l'agent de 27 ans. Il avait

alors été affecté à des tâches administratives.

Ce n'était pas la première fois que ce policier dégainait son arme. Il l'avait déjà fait contre un adepte du motocross l'an dernier, quelques semaines après avoir fait feu sur la Buick 1986 de Giusseppe Sereno, le « caïd de Portneuf » qui venait d'entrer illégalement au pays.

Les commerçants de Cap-Santé ont profité de l'incident de février pour se plaindre de sa conduite. Ils ont soutenu qu'il dégainait son carnet de contraventions plus souvent que son revolver.

Certains disaient avoir noté une baisse de leur chiffre d'affaires de 20% à 30% depuis qu'il a été embauché par la municipalité.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale	3 à 5
Le Québec et le Canada	6 à 12
Le Monde	13 à 15

CAHIER B

Questions d'argent	1 à 3
Bourses	4 à 6
Opinions	7

CAHIER C

Le Monde Magazine	1 et 2
Ce soir à la télé	2
Arts et spectacles	3 à 5, 12
Votre agenda	4
Annonces classées	6 à 10
Décès	10 et 11

CAHIER D SPORTS

Statistiques	2 et 4
Jeux et B.D.	7

SERVICES

Abonnements	686-3344
Annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

NUMÉROS CHANCEUX

6/49

tirage du 10-04-96

11-16-18-27-42-43

(complémentaire)

36

EXTRA

090881

LA QUOTIDIENNE

tirage du 10-04-96

2-5-9

2-8-2-9

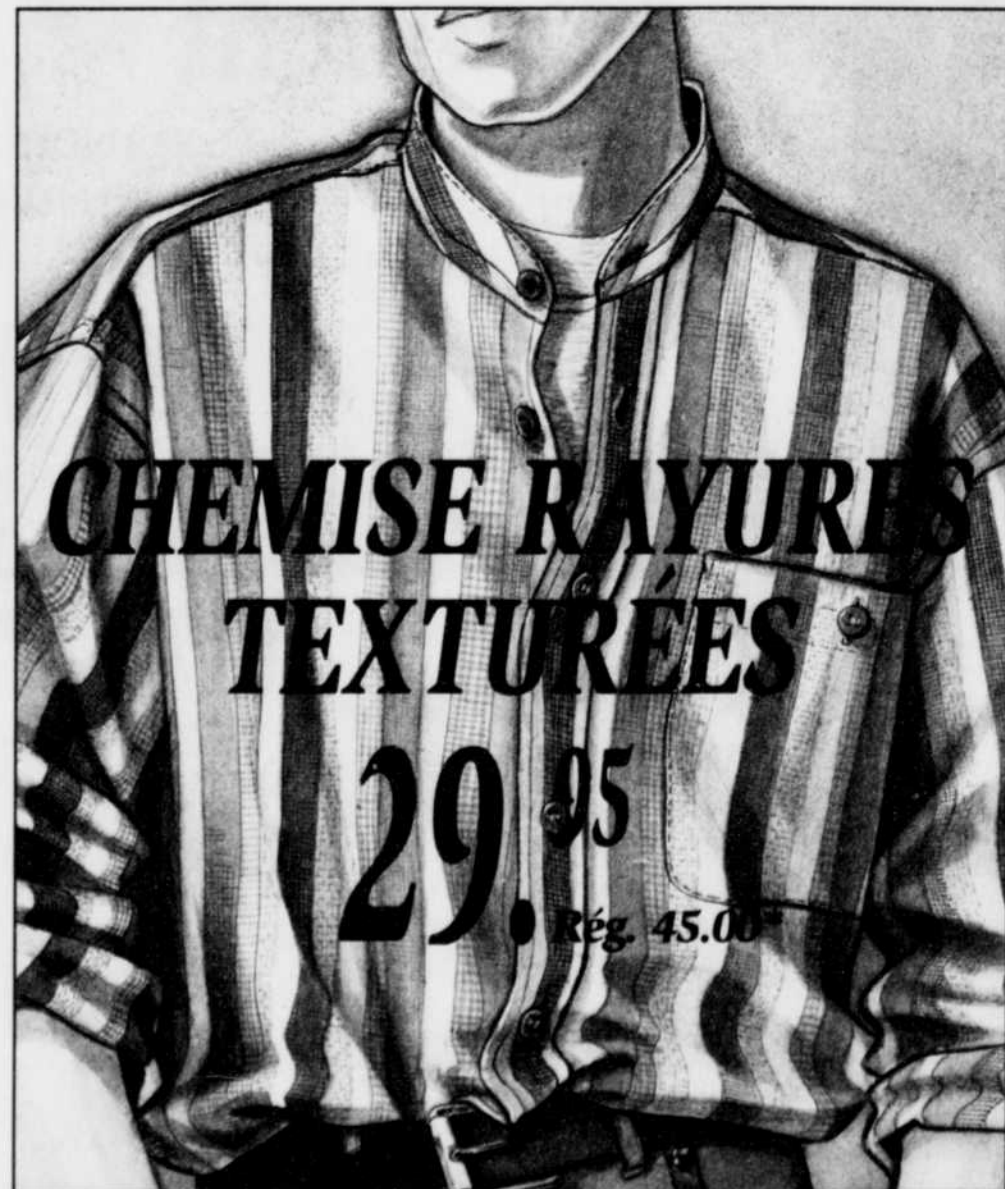
BANCO

tirage du 10-04-96

2-12-13-15-18-21-22-24-29-30-34-39-

40-43-47-49-56-63-68-70

LE TRENTE ET UN®



CHEMISE RAYURÉE
TEXTURÉE

29.95
Rég. 45.00



JEAN S POCHES
COULEUR

39.95
Rég. 50.00*

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

*Le prix régulier signifie le prix auquel cet article est habituellement vendu chez Simons et n'est pas une indication du prix auquel est vendue la majorité des articles en question.

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

AIDE AUX ITINÉRANTS

Les organismes aux abois

ROBERT FLEURY

Le Soleil

■ QUÉBEC — Le programme Extra se meurt, une question de survie pour les assistés sociaux, de sursis pour les organismes d'aide aux itinérants comme Revivre, Lauberivière, le Café rencontre, l'Oeuvre de la soupe, l'Armée du Salut... Ils s'unissent pour lancer un cri d'alarme!

Ensemble, ils offrent 167 couchers chaque soir, 1200 repas chaque jour, 200 bénévoles y oeuvrent par des programmes. « Une soixantaine viennent d'être coupés. La Régie régionale nous dit que les autres le seront au cours des prochains mois », dit Diane Morin de la Table de concertation sur l'itinérance.

Ils étaient réunis hier à L'Archipel pour dénoncer les coupes de programmes qui frappent à la fois leurs protégés et leur organisme.

« J'aurais aimé ça que la ministre Louise Harel soit ici. Ce ne sont pas les travailleurs de rue à 20 000 \$ par année qui coûtent cher au système mais les tablettés à 100 000 \$. Ils coupent et nous devons nous arranger avec ça. Il faut travailler sinon nous déprimons. J'en connais qui risquent de se suicider », dit Pierre Masse, un bénévole de la maison Lauberivière qui fait la plongée 20 heures semaine.

Au lieu de recevoir 500 \$ de BS, il gagne ainsi 620 \$ par mois. « Une semaine on me coupe, une autre on ne me coupe pas, je ne sais plus... », dit-il.

Le plus célèbre des bénévoles, l'infirmier de rue Gilles Kègle, ne reçoit plus que 500 \$ car son programme Extra est fini. Il craint d'être coupé à 350 \$ car ses activités de bénévolat ne le rendent pas « disponible ». « Je ne demande rien pour moi, les autres en ont plus besoin », dit-il.

Les organismes aussi recevaient un petit montant. « Nous n'avons pas de subventions. Ce n'est pas trop 100 \$

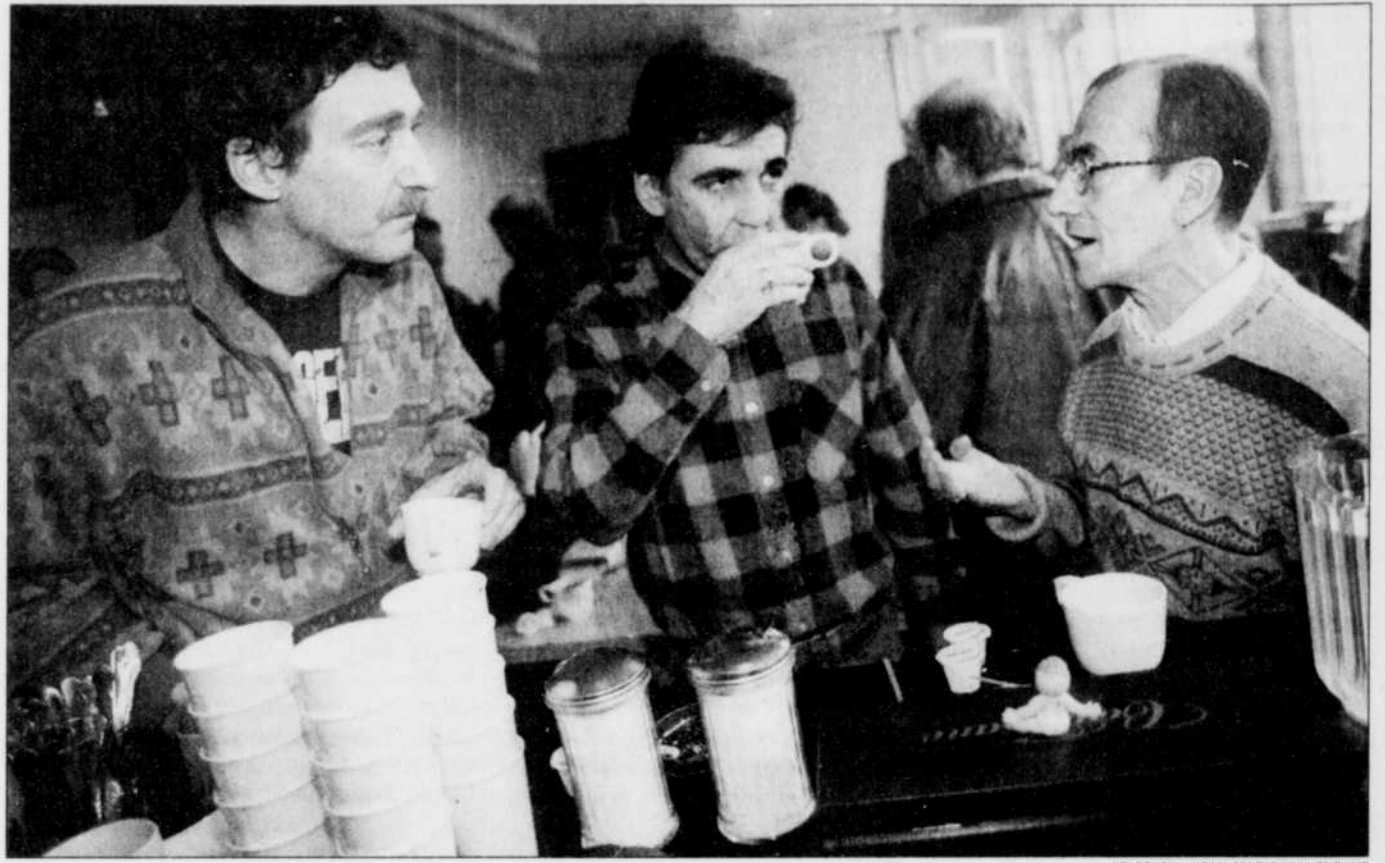
pour encadrer des gens qui ont des problèmes avec la vie, qui sont incapables d'intégrer le marché du travail. Ce n'est pas là qu'il faut couper », dit Michel Godin du Café rencontre centre-ville.

À la maison Dauphine, 8 programmes ont été coupés. « Si je sors de l'argent pour acheter de la nourriture, il en restera moins pour intervenir auprès des jeunes. C'était un bénéfice marginal pour eux, de la bouffe et une passe d'autobus. À 120 \$ de plus par mois, ils sont déjà sous — payés pour leur bénévolat », dit le jésuite Michel Boisvert.

« Cela nous prend 15 bénévoles par midi à l'Oeuvre de la soupe. Or nos huit programmes Extra sont coupés », dit sœur Gisèle Pelletier des Soeurs de la charité. Il y a trois ans, les religieuses servaient moins d'une centaine de repas en début de mois. « Maintenant, nous en servons 186 et cela augmente sans arrêt. La misère est là », dit la présidente de la Table de concertation sur l'itinérance.

« Tout dollar coupé à l'aide sociale va être payé ailleurs. Il y aura plus de délinquance, plus de femmes et d'enfants battus, plus de problèmes de santé. Cela produit une société plus inéquitable, plus divisée », ajoute Sr Gisèle.

« Ces programmes sont des cul-de-sac mais la communauté a appris à se débrouiller avec les miettes pour offrir des services aux plus démunis. Le ministre de la Santé avait promis qu'ils seraient remplacés. Or les nouveaux



Pierre Masse et Gilles Kègle en conversation au café l'Archipel.

LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

ne sont pas là mais on coupe quand même », dit Diane Morin de la Table de concertation.

PROGRAMMES EXTRA COUPÉS

Par ailleurs, le budget consacré au programme Extra a été amputé du tiers, cette année. 28,3 millions \$ au lieu de 44 millions \$. Une partie du budget restant est dirigé vers le ministère de la Santé. Ce sont les régies régionales qui répartiront ce montant.

« Les programmes visent à donner des expériences de travail, pas de l'aide sociale », rétorque un porte-parole

du cabinet de la ministre de l'Emploi, M. Pierre Baraby.

« La ministre de l'Emploi, Mme Louise Harel, prépare des changements aux programmes d'employabilité et veut développer l'économie sociale. Il y aura un chantier sur l'emploi à l'automne », dit le porte-parole.

La Régie régionale de Québec confirme la perte de 150 programmes Extra.

CAS GILLES KÈGLE

« M. Kègle n'a pas subi de sanction de 150 \$ sous prétexte qu'il n'était pas disponible », dit Pierre Baraby.

« Son travail est très valable mais il faut une solution permanente. Dans le passé, nous avons toujours réussi à trouver un programme mais il faut trouver autre chose. Le milieu aussi doit se prendre en main. Ce peut être le mandat des CLSC! », dit le porte-parole de la ministre Harel.

L'animateur radiophonique Robert Gillet lancera une campagne de souscription ce matin sur les ondes de FM-93 pour aider l'infirmier de rue. « C'est tout de suite qu'il faut agir », a-t-il dit, présent lors de la conférence de presse à l'Archipel hier matin.

Grands Feux Loto-Québec: toujours plus haut

Budget plus imposant, nouvelles équipes

CATY BÉRUBÉ

Le Soleil

■ BEAUPORT — Un plus gros budget, quatre nouvelles équipes, un spectacle de plus, des problèmes de logistique réglés, une vente de billets qui va bon train... Tout semble aller pour le mieux pour les organisateurs des Grands Feux Loto-Québec, qui accueilleraient hier les artificiers des cinq pays participant à la Chute Montmorency.

Les représentants des équipes de l'Espagne, de l'Italie, du Portugal, de la Chine et de la France étaient de passage à la Chute Montmorency pour voir de leurs yeux ce site considéré comme étant unique au monde.

Malgré la neige et la brume, qui camouflaient une partie des beautés de la chute, les visiteurs ne tarissaient d'éloges pour l'endroit.

Même si les spectacles pyrotechniques à la chute Montmorency n'en seront qu'à leur deuxième édition, la notoriété du site est déjà bien établie dans le milieu pyrotechnique international, selon Yves Relave, maître artificier de l'équipe de la Chine et responsable du spectacle de clôture.

« J'en ai vu des sites, au Kenya, au Portugal et ailleurs en Europe, mais aucun n'est aussi remarquable. Nous allons avoir beaucoup de plaisir à travailler ici », commente Robert Maural, de l'équipe de la France.

« Il est impossible de faire un spectacle ici sans intégrer les éléments naturels. Nous avons été surpris des résultats donnés par certains effets l'an dernier », ajoute Yves Relave, qui en est à sa deuxième participation au concours.

Comparativement à l'an dernier, la compétition pyrotechnique ne compte aucune équipe canadienne dans ses rangs cette année. Frank Furtado, l'un des promoteurs de l'événement,



Les représentants des équipes participant aux Grands Feux Loto-Québec étaient de passage à la Chute Montmorency, hier, pour voir de leurs yeux ce site considéré comme étant unique au monde. Sur la photo, de gauche à droite, Yves Relave, de l'équipe de la Chine et maître artificier du spectacle de clôture, Pedro Garcia Picasso, de l'équipe de l'Espagne, qui a remporté le Solstice l'an dernier, et Marcel Dallaire, l'un des promoteurs de l'événement.

LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

attribue cette situation à une question de logistique, les équipes canadiennes étant prises ailleurs à cette période.

« Il y a peu d'équipes canadiennes. Les Canadiens doivent acheter leurs pièces, alors que les équipes des autres pays ont des usines les fabriquant, ce qui les incite davantage à participer à des spectacles pyrotechniques », ajoute Marcel Dallaire, l'un des promoteurs.

Les Grands Feux Loto-Québec, qui se tiennent du 17 juillet au 3 août, comptent un spectacle de plus cette année. De plus, le budget de fonctionnement, qui provient entièrement de commandites privées et de revenus d'exploitation, passe du 1,4 million \$ de l'an passé à 1,7 million \$ cette année.

Les organisateurs ont bon espoir d'augmenter le nombre de spectateurs. L'an dernier, une moyenne de 13

400 personnes par soir ont assisté aux Grands Feux sur le site. Les promoteurs voudraient augmenter cette moyenne à 15 000, ce qui semble en voie de se réaliser, puisqu'ils en sont déjà à 120 % des ventes de l'an passé.

PLUS DE PLACE

Le nombre de places payantes pourrait être accru cet été, notamment en intégrant la piste cyclable au reste du site. « Nous sommes toujours en discussion avec le ministère des Transports à ce sujet. Nous espérons que cela va débloquer, car c'est une question de sécurité et d'équité envers les autres spectateurs », indique M. Dallaire.

Des milliers de personnes s'étaient massées sur la piste cyclable et en bordure de l'autoroute pour assister gratuitement aux spectacles l'an dernier.

POLICE DE LA CHAUDIÈRE-OUEST

Les dépenses seront resserrées

Le rapport de la firme Psycho-Logic remis au CA

PIERRE PELCHAT

Le Soleil

■ BERNIÈRES — Les dépenses du corps de police de Chaudière-Ouest (Saint-Nicolas, Saint-Rédempteur et Saint-Étienne) seront mieux contrôlées dans un proche avenir.

C'est l'assurance qu'a donnée, hier soir, le président du conseil d'administration de la Régie de police et maire de Saint-Étienne, Christian Jobin, en réponse à de nombreuses questions de personnes présentes à la réunion du conseil.

« Nous allons mettre en place une nouvelle politique de gestion en 96 pour resserrer les dépenses. Nous allons respecter les contrats qui ont été signés », a affirmé M. Jobin devant une soixantaine de personnes. Ces nouvelles règles administratives seront présentées, le 8 mai, à la réunion du conseil d'administration et elles seront publiques.

Lors de la réunion, plusieurs questions posées au président du conseil se voulaient des commentaires sur la pertinence pour le service de police en place depuis trois ans d'assumer certaines dépenses. Ainsi, on a demandé s'il était justifié que la Régie paie une facture de 2137 \$ pour le café, de 416 \$ pour de la bouffe chez un traiteur, les dépenses du chef de police pour un congrès à Miami, l'achat de fleurs et de chandails de hockey. Le nombre élevé de photocopies (102 517) l'an dernier a également été soulevé. Sur ce point, M. Jobin a avancé que des mesures de contrôle seraient mises en place.

En outre, les critiques ont porté sur une dépense de plus de 6000 \$ pour l'achat de casquettes distribuées lors des soirées « Je danse avec la police ». Sur ce point, un citoyen de Saint-Rédempteur a mis en garde la Régie et les critiques du corps policier « de ne pas jeter le bébé et l'eau du bain avec. » Selon M. Régnard Côté, ces soirées ont joué un rôle important dans la prévention de crimes chez les jeunes et il faut conserver le rôle de police communautaire à la



LE SOLEIL, GILLES LAFOND

Embêtant ce dossier de la police, pour le maire Claude Boiteau.

Régie. De 700 à 800 jeunes ont participé à ces soirées. Pour sa part, M. Jobin a précisé que les soirées avec les jeunes s'autofinancent.

Par ailleurs, le rapport de la firme de psychologues Psycho-Logic a été remis, hier soir, après la réunion publique du conseil d'administration, aux membres de ce même conseil mais au cours d'une rencontre à huis clos. Les conclusions de l'étude seront rendues publiques, a assuré M. Jobin.

L'intervention de ces spécialistes a été demandée en raison de problèmes de relations de travail à la Régie. Tout indique que les relations entre le chef André Trudel et les officiers supérieurs sont difficiles. Dans le langage feutré des administrations, M. Jobin a parlé du « bris de confiance entre les niveaux hiérarchiques » à la Régie de police, ajoutant toutefois que les opérations policières se font régulièrement.

VANIER Disparition

La police de Québec recherche une femme portée disparue depuis le 28 mars. Guylaine Lévesque, âgée de 36 ans, a les cheveux blonds, coupés courts, et les yeux bleus. Elle mesure 1 m 58 et pèse 44 kilos. Elle a des problèmes psychologiques. Au moment de sa disparition, elle portait un manteau en suède trois quarts brun, des souliers bruns, et n'avait aucune pièce d'identification en sa possession. Toute information peut être communiquée au sergent détective Mario Nolet, au 691-7295, ou au 691-6001.



SILLERY

1er hold-up en 96

Un individu portant cagoule et paletot sombre a dévalisé la succursale de la Banque nationale du 1623, rue Sheppard, à 13h 45, hier. L'homme, qui a menacé la caissière avec un poing américain, a rapidement pris la poudre d'escampette avec le contenu d'un seul tiroir-caisse. «Il semblait agir seul et s'est enfui peut-être à pied, peut-être en voiture», a spécifié le chef Jean Hamilton. Il s'agit du premier hold-up à survenir cette année dans un établissement bancaire de Sillery.

BAIE-COMEAU

Réforme de 400 000 \$ à la Reynolds

La Société canadienne de métaux Reynolds à Baie-Comeau est sur le point de réformer entièrement ses méthodes d'évaluation des emplois et des taux horaires versés à ses 2200 travailleurs qui ont été mis en place il y a 30 ans. Une réforme qui lui coûtera au moins 400 000 \$ de plus par année. Les modes actuels de répartition des classes ouvrières à l'usine de Baie-Comeau nécessitent 93 taux horaires différents, dont l'écart



COLLABORATION SPÉCIALE, KARINE TRUDEL

Prototype prometteur

Le premier prototype d'un navire de pêche de style catamaran, le seul à travers l'Est du Canada, est présentement expérimenté pour la saison de pêche au crabe sur la Côte-Nord. Le bateau, entièrement fabriqué en aluminium au chantier naval de Matane, est la propriété de M. Réal Vallée. Ce pêcheur de crabe est originaire de Sainte-Anne-de-la-Pérade et a lui-même imaginé le prototype en compagnie d'un autre pêcheur, M. Denis Barribeau. La construction de ce premier catamaran pour la pêche, qui n'est pas encore inauguré, a nécessité six mois de travail et un demi-million \$ d'investissements pour cet homme d'affaires. «Il mesure 49 pieds de long et possède deux coques. Ses propriétés sont qu'il est plus léger, plus rapide et beaucoup plus stable que les navires conventionnels», explique M. Vallée. À sa première sortie au large, le navire a satisfait les exigences de ce capitaine-propriétaire, à l'exception de quelques ajustements qui restent à faire pour augmenter sa propulsion. Si le catamaran fonctionne bien, M. Vallée croit que le chantier maritime pourrait obtenir au moins deux autres contrats pour la fabrication de bateaux semblables. Il estime que ce genre de navire est idéal pour le pêche au poisson de fond. A.S.P.

varie entre 19,97 \$ et 23,57 \$ entre les journaliers et les employés de métiers. «Ces vieilles méthodes d'évaluation datent de 1967 alors que le travail en usine comportait beaucoup plus de production que de maintenance. Il faut donc tout réajuster, a expliqué au SOLEIL l'analyste syndical aux charges de travail, M. Ghislain Beaudin. Lors des dernières négociations avec le syndicat, la direction de Reynolds s'est engagée à revoir ce système d'évaluation et ses critères qui le détermine pour mieux répondre aux valeurs actuelles du travail. Reynolds a donc promis d'y consacrer la somme minimale de 400 000 \$ annuellement,

qui s'ajoutera à la masse salariale de 136 millions \$. A.S.P.

SAINT-LAMBERT

Règlement d'emprunt

Le conseil municipal de Saint-Lambert-de-Lauzon a adopté, mardi soir, un règlement d'emprunt de 8,8 millions \$ sur une période de 20 ans pour la construction de son réseau d'aqueduc et d'égouts. Les 741 propriétaires d'immeubles

concernés par ce projet et qui désirent s'y opposer pourront signer le registre à cet effet le vendredi 19 avril. Pour qu'il y ait référendum, il faut au moins 85 signatures, a-t-on indiqué, hier. D'autre part, la municipalité fera parvenir, avant le 19 avril, un estimé du compte de taxes à tous les contribuables qui seront desservis par le nouveau réseau d'aqueduc et d'égouts, une fois les travaux complétés. La municipalité recevra des subventions totalisant 4,6 millions \$ des gouvernements fédéral et provincial pour réaliser ce projet qualifié de celui «de la dernière chance» par le maire Jean-Guy Vachon.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le quartier pourrait changer d'allure

Première assemblée d'information sur le plan de secteur

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

QUÉBEC—Le quartier Saint-Jean-Baptiste, à Québec, pourrait bien changer d'allure avec, par exemple, une rue Saint-Augustin réservée aux piétons, une rue Saint-Joachim bordée d'arbres et de commerces, un petit hôtel derrière le Roussillon, etc.

Une vingtaine de résidents du quartier ont assisté hier soir à l'assemblée d'information et de discussions sur le plan de secteur du quartier dont l'objectif est la consolidation de la fonction résidentielle dans le pourtour du centre des congrès qui ouvrira ses portes en septembre.

Lundi, il y aura une autre assemblée où le conseil de quartier sera appelé à faire des choix en ce qui concerne la circulation, le redéveloppement de terrains vacants et l'aménagement des espaces publics.

Sur certains sujets, la décision ne sera pas facile car les résidents et même les membres du conseil de quartier sont divisés. C'est le cas entre autres sur le caractère à donner à la rue Saint-Augustin. La Ville veut en faire une belle façon de créer un lien entre le centre des congrès et la grande rue commerciale du quartier, Saint-Jean.

Sans les réserver uniquement aux piétons, la Ville veut aussi donner une ambiance piétonne à la rue des Zouaves et à la côte Sainte-Geneviève, en y supprimant le stationnement et en élargissant les trottoirs. Le comité d'aménagement du conseil de quartier n'est pas d'accord.

Un autre choix difficile sera le lien à faire entre la rue Saint-Joachim et la rue Saint-Michel, en arrière du Radisson. Tandis que la Ville propose une rue en coude, le comité d'aménagement aimerait une rue piétonne ce qui nécessiterait de terminer la rue Saint-Joachim par un espace vacant qui pourrait être un parc ou un stationnement. Le conseiller Jacques Fiset craint que ce choix cause problème au niveau de la sécurité.

La Ville veut réaménager la rue d'Aiguillon par des gonflements de trottoirs pour planter des arbres et maintenir le stationnement du côté nord. Le comité d'aménagement veut réduire la circulation de transit et la largeur de la rue entre Dufferin-Montmorency et Saint-Augustin.

Tandis que la Ville veut, en face de l'église Saint-Jean-Baptiste, rue Deligny, faire un pavage différent accessible aux piétons et aux voitures, le comité d'aménagement veut y voir construire une vraie place publique interdite à la circulation automobile.

Enfin, en ce qui touche les édifices, on semble s'entendre sur le respect du gabarit existant quoique des résidents trouvent un peu haut les six étages que la Ville est prête à autoriser au sud du Radisson.

La décision de construire un centre des congrès, il y a quelques années, avait semé l'inquiétude chez les résidents du quartier qui craignaient, entre autres, un afflux considérable de la circulation automobile et la poussée spéculative aux abords de ce gros équipement. La Ville, avec le conseil de quartier, a tenu plusieurs assemblées avec les citoyens afin de faire atterrir ce gros projet sans trop de dommages.

Il devient évident qu'il fallait à tout prix protéger la vocation résidentielle du secteur. Le centre des congrès est construit. Les travaux de réaménagement du boulevard René-Lévesque se terminent cet été. Reste à aménager les environs de façon harmonieuse.

Certains choix seront assez difficiles



LE SOLEIL, JACQUES DESCHÊNES

Aujourd'hui, on balai!

Les balais passent, la neige revient...

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

QUÉBEC—Quand c'est l'heure, c'est l'heure. Le ménage printanier ne souffre aucun retard à Québec. Rien ne peut retenir les balais mécaniques dans les garages municipaux. Pas même une tempête tardive.

La preuve en a été faite hier alors que les balais mécaniques aux couleurs de la capitale ont bravé la neige et le vent, sillonnant les rues à la recherche du gravier et de la poussière.

«Ce n'est pas efficace à 100 % lorsqu'il neige, mais on est capable de nettoyer quand même», a indiqué Jean-Marc Hamel, le surintendant des travaux publics responsable de l'entretien général et de la signalisation.

Une douzaine de rues ont eu droit à leur lifting annuel, hier. Ceux qui ne l'ont pas trouvé drôle, ce sont les automobilistes dont la voiture a été remorquée parce qu'ils l'avaient garée dans la rue malgré le panneau les enjoignant à laisser la voie libre. Un remorquage accompagné d'une contravention de 35 \$.

La police de Québec a admis que plusieurs automobilistes étaient «mécontents» pour ne pas dire davantage.

«Il y en a qui ont appelé chez nous pour se plaindre, a reconnu l'agent Denis Carbonneau. Ils ont dit que les panneaux de signalisation étaient recouverts de neige et qu'ils ne pouvaient pas deviner ce qui était écrit dessus.»

Le service de police a affirmé ne pas être en mesure de dévoiler le nombre de véhicules remorqués hier, renvoyant les intéressés au «bilan final» de l'opération. Il sera rendu public début mai.

VIGILANCE

Dans un communiqué émis le 2 avril, la Ville de Québec invitait les propriétaires d'un véhicule à la vigilance, rappelant que le stationnement dans les rues était interdit les jours de grand ménage. Cette année, une somme de 243 000 \$ a été réservée au balayage printanier sur un budget annuel global de 700 000 \$ dédié au nettoyage des rues.

SAINT-LUDGER-DE-MILOT

Deux voleurs arrêtés

Les policiers de la Sûreté de Québec à Chicoutimi ont mis la main la nuit dernière sur deux hommes suspects d'être les auteurs d'un vol à main armée commis mardi à la caisse populaire de Saint-Ludger-de-Milot, au Lac-Saint-Jean. Les deux hommes cagoulés se sont emparés de plus de 20 000 \$ et ont tiré un coup de feu en direction d'un client qui s'appretait à entrer dans la caisse. Auparavant, ils avaient coupé la ligne téléphonique de tout le village, pour empêcher le déclenchement du système d'alarme de la caisse. Après leur vol, les deux hommes se sont enfuis dans un secteur forestier, dont la route est bloquée par la neige. Un barrage érigé à l'entrée de cette route a permis d'intercepter un premier suspect vers 3 h, hier. L'autre a été retrouvé marchant le long d'une route, vers 6 h, après avoir traversé le bois à pied. Les deux hommes sont des récidivistes. Ils ont comparu hier au palais de justice de Roberval, sous des accusations de vol qualifié et de tentative de meurtre. Il s'agit de Luc Bédard et de Jacques Chiasson, tous deux âgés de 39 ans et habitant Jonquières. C.S.

SAINT-BASILE-DE-PORTNEUF

Coucou du 150^e anniversaire

Le Comité des fêtes du 150^e anniversaire de Saint-Basile de Portneuf, qui se dérouleront en 1997, est déjà au travail. Le comité vient de lancer deux concours, un premier pour trouver un logo identifiant l'événement et un second pour dénicher la chanson thème qui collera le mieux avec les festivités qui s'en viennent. Les chansons soumises devront avoir pour thème «L'histoire du village». Un jury fera une première sélection parmi les textes reçus et invitera par la suite les auteurs à présenter leur musique. Les participants doivent faire parvenir leurs idées au Comité des fêtes du 150^e, Case postale 3, Saint-Basile, G0A 3G0. M.G.

JEUNE FILLE ABUSÉE PAR SON BEAU-PÈRE

Courageux témoignage

IAN BUSSIÈRES
Collaboration spéciale

THETFORD MINES—Le juge Hubert Couture entendra ce matin, au palais de justice de Thetford Mines, la suite du procès d'un quadragénaire de Robertsonville, près de Thetford Mines, accusé de contacts sexuels et d'agression sexuelle sur la fille de sa concubine.

Le procès a débuté hier. Le juge a entendu les témoignages de la victime, une adolescente de 17 ans. Parce que celle-ci est d'âge mineur, une ordonnance interdit de divulguer tout renseignement pouvant permettre de l'identifier.

La jeune fille a courageusement expliqué, durant quelques heures, les détails des actes dont elle dit avoir été victime de l'âge de 9 ans à 14 ans durant les périodes où elle se trouvait seule avec l'accusé, un homme de 49 ans, pendant que sa mère était au travail.

Le tout aurait commencé vers 1988, alors que cette famille reconstituée résidait à Thetford Mines. L'accusé aurait commencé par se dévêtir devant la victime, puis lui aurait ensuite régulièrement touché les seins et les organes génitaux en plus de la forcer à le masturber à quelques reprises. «Il me disait que c'était normal», a déclaré la victime. Ces actes se seraient déroulés presque à tous les week-ends.

Alors que la jeune fille avait environ 12 ans, et que la famille avait déménagé à Thetford Mines, le quadragénaire aurait commencé à se rendre régulièrement dans la douche avec la fille de sa concubine. Il l'aurait invitée à le laver et se serait permis de la laver, des actes auxquels la jeune fille se serait livrée parce qu'elle craignait le concubin de sa mère.

Plus tard, soit alors qu'elle avait environ 14 ans et qu'elle résidait à Robertsonville, toujours avec sa mère et son concubin, celui-ci aurait en plus déclaré à l'adolescente qu'il aimerait qu'elle se rase le pubis. Il a finalement décidé de le raser lui-même en plus de caresser la jeune fille et de la pénétrer à l'aide de son doigt.

Ces tristes événements se répétaient semble-t-il deux fois par mois mais l'escalade des sévices sexuels a connu son paroxysme en décembre 1993, alors que l'homme aurait laissé entendre à la jeune fille qu'elle était maintenant «assez femme pour faire l'amour» et qu'il l'aurait surprise alors qu'elle dormait en la pénétrant avec son doigt. «Après, il m'a demandé si j'avais aimé ça et je lui ai dit que ça m'avait fait mal», racontait hier la victime. C'est cet événement qui aurait d'ailleurs amené la jeune fille à porter plainte, elle qui avait déjà rapporté les événements à sa mère et que celle-ci refusait toujours de la croire.

Contre-interrogée par l'avocat de l'accusé, M^e Jean Petit de Québec, la victime a laissé échapper des larmes à quelques reprises hier après-midi alors que le procureur a tenté de lui faire dire qu'elle avait accusé son beau-père uniquement parce qu'elle voulait le punir en raison des restrictions qu'il lui imposait et parce que lui et sa mère avaient parlé de l'envoyer au pensionnat. La jeune fille a cependant toujours répondu par la négative aux insinuations de l'avocat à l'effet qu'elle voulait «punir» son beau-père.

L'audition de la cause se poursuivra ce matin et devrait normalement connaître son dénouement.

What a Mess!

J'ai commencé par fouiller mon porte-monnaie. Un microfilm aurait pu être subrepticement glissé pendant que j'avais le dos tourné. J'en ai extirpé des sous noirs, un polaire, des relevés de guichet automatique, un échantillon de tissu. Rien de capital! Seul document un peu louche, une vieille facture du Club Price, souvenir du jour où une fouilleuse de panier postée à la sortie m'a ramenée à la caisse pour payer un carton d'œufs oublié par le lecteur optique. Jour de honte! Ce n'est pas la caissière distraite occupée à jacter qui a eu l'air d'une voleuse. C'est moi! Si j'avais eu le gérant dans mon champ de tir, il les aurait reçus en plein front, ces 18 œufs-là!

En ce mardi de Pâques, j'ai voulu faire ma part. Si on croit pouvoir dénicher les journaux de campagne du Régiment aéroporté en Somalie aussi loin que dans le Grand Nord, pourquoi pas aussi dans mon sac à main? Je l'ai retourné, en vain. Je n'ai trouvé que des papiers griffonnés, des comptes impayés, une paire de chaussettes. Mais pas de messages à l'encre sympathique, pas de code à barres secret. Pas de double fond. Je me suis attaquée ensuite à ma voiture. Quand on commence à fouiller, c'est comme se gratter ou manger du

chocolat. On ne peut plus s'arrêter. Cette fois, ma recherche a abouti: Euréka! J'ai découvert enfin un papier officiel: une contravention de la ville de Ste-Foy impayée depuis janvier qui va me coûter une beurrée! Mais je tiens à faire ma part pour fleurir le jardin de la maîtresse. Mon écot paiera l'engrais des pisseris.

Ma quête somalienne a failli tourner court. Heureusement, il restait un champ de bataille d'envergure: les six pièces de la maison. Mais j'avais prévu le coup. Le laveur de tapis venait de remballer sa machine le jour où le général Boyle a ordonné la grande Foulle, la maison était sens dessus dessous mais mon plan de campagne était prêt. Mardi, au Jour J, j'ai attaqué par le flanc gauche, j'ai percé la défense des piles de journaux, fouillé les tranchées des tiroirs, vidé les poches de résistance des germes en respectant l'horaire imposé aux bidasses en folie. J'avoue avoir eu un moment d'angoisse devant l'ampleur du chantier. Mais j'ai triomphé de la tentation d'appeler un escadron de Valcartier à la rescousse. À l'heure des nouvelles de 18h, j'ai appris que la batterie pancanadienne des 100 000 troupes et civils n'avait pas donné grand chose, que les trois corps d'armée, aviateurs, marins et fantassins n'y arrivaient pas. Désespoir! Je suis repartie



Ghislaine Rheault

en chasse. J'ai trouvé un vieux dix piastres que j'enverrai à l'impôt, cinq livres prêtés par des amis avec promesse de les rendre, trois autres bouquins propriété de la Bibliothèque qui me vaudront peut-être un jour la prison, une mitaine que j'avais crue perdue sur le gazon de CJRP le jour de la fermeture de la station. (Il gelait à pierre fendre ce jour-là et Jean Perron n'avait même pas versé une larme).

Mais plus les heures passaient plus je bénissais le général Boyle. Quand on vire à l'envers des tiroirs sens dessus dessous, ça les remet à l'ordre. J'avais vécu des heures enivrantes sous l'œil narquois d'un Garfield proclamant «My room, my mess, my business!»

J'avais fait corps avec 100 000 troupes retranchés dans les classeurs de l'état, 100 000 bidasses en folie convertis en Monsieur Net, avec une armée de

100 000 marins, aviateurs fantassins et civils livrant un combat d'une rare âpreté: comme un bataillon de spermatozoïdes cherchant à déchirer la membrane de l'ovule, comme des têtes chercheuses de missiles ciblant l'objectif ennemi, comme des leucocytes déchainés à l'assaut d'un poison aussi dangereux que le sarin, le microbe du mensonge et du cover-up.

Dans 30 ans, les recrues d'aujourd'hui célébreront leurs faits d'armes réunis dans le mess des officiers, là où leurs grands-pères revivaient la bataille de Normandie, où leurs pères se remémoraient les arrestations sans mandat pendant la Crise d'octobre. Ils auront d'autres histoires glorieuses à se raconter. «Moi, j'étais à Oka. J'ai bien connu le caporal Cloutier avant qu'il ne se recycle dans le cinéma porno. Comme Casque Bleu, j'ai servi de bouclier aux Serbes de Bosnie et j'ai failli y laisser ma peau.» D'autres chuchoteront: «J'étais de l'opération Rambo de la Citadelle. Je me suis entraîné dans la boue et la merde, j'ai uriné sur un collègue à Petawawa. J'étais de la mission honteuse de Somalie. J'étais du dernier scandale de Gagetown.»

Mais tous, simples soldats comme généraux, fantassins comme pilotes de F-15 célébreront ce mardi glorieux du grand Fouillis, cette bataille épique me-

née à quatre pattes sous les bureaux, le nez enfoui dans les classeurs, ce jour où l'armée a vibré à l'unisson. Ils deviendront nostalgiques.

— Qu'est-ce que t'avais trouvé, toi?
— L'oeuvre de Marcel Proust cachée sous une pile de Playboy! C'était interdit. Le colonel trouvait ça moumoune. Et toi?

— Pas grand-chose: une couple de flasques de cognac. Mais c'est à cause de nous que ce mardi de Pâques est passé à l'histoire comme l'un des grands jours de la vie militaire canadienne. Après le Jour J, l'Heure H, il y a eu le Mardi M, décrété fête nationale du Grand Ménage. On fait une dépense orgiaque de sacs verts. Les Anglais en ont fait «The Mess Day», célébration ironique du désordre qui régnait dans la haute direction de l'armée de l'époque. Mais on a réussi ce qu'aucun peuple n'a pu faire: à l'ère de l'ordinateur, consacrer une armée entière pour chercher une aiguille dans une botte de foin, il faut le faire!

Dernière heure: Au moment d'écrire ces lignes, on pensait avoir retrouvé le coupable. Le document aurait été volé par le Soldat inconnu. Et j'ai beau fouiller partout, je ne retrouve pas mon bouton d'imperméable kaki qui a dû mariner dans la stocque tout l'hiver. What a Mess!

Huissier depuis 25 ans, il nie avoir violenté son épouse

LISE LACHANCE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le juge René de la Sablonnière, de la cour du Québec, a pris en délibéré hier une cause de violence conjugale dans laquelle l'accusé, un ancien policier, agit comme huissier depuis plus de 25 ans. Il a le statut d'associé dans un des plus grands bureaux d'huissiers de la Vieille Capitale.

Au-delà de la gravité de l'inculpation, le procès qui s'est terminé hier revêt donc un aspect tout à fait particulier du fait que l'accusé, Jean-Claude Légaré, est un officier de justice. S'il est reconnu coupable — le magistrat doit rendre son jugement le 13 juin — il risque de perdre son emploi.

«C'est très grave, pour un huissier, d'avoir une condamnation criminelle. Son permis peut être révoqué», a déclaré à la cour un des fondateurs de Gagnon, Sénéchal, Coulombe, Légaré, Blais et Associés, M. André Sénéchal.

Interrogé à ce sujet par LE SOLEIL, le syndic adjoint de l'Ordre des huissiers et collègue de l'accusé, M. Alain Coulombe, s'est fait moins précis, soulignant que la préoccupation première du Comité de discipline concerne les accusations de vol. Avant octobre 1995, soit

avant la création de l'Ordre, c'était le ministre de la Justice qui suspendait ou révoquait le permis des huissiers reconnus coupables de délits. Cette tâche incombe maintenant au Comité de discipline de l'organisme professionnel qui ouvre un dossier seulement à partir d'une plainte.

Le juge de la Sablonnière devra trancher entre deux paroles, celle de l'accusé et celle de la présumée victime puisque, comme c'est généralement le cas en violence conjugale, aucun témoin n'a assisté aux scènes dont fait état l'acte d'accusation. Celui-ci mentionne des voies de fait ayant entraîné des lésions corporelles à deux occasions, soit en novembre 1974 et février 1976. Il précise en outre que, du 1er janvier 1992 au 7 juin 1993, l'accusé a fait usage de violence physique à l'endroit

de sa conjointe avec qui il a vécu pendant 25 ans.

«Je ne l'ai jamais frappée!» a répété l'accusé à plusieurs reprises, niant tout en bloc. Son avocat, Me Herman Bédard, a appelé à la barre plusieurs témoins (anciens voisins, collègues de travail) pour démontrer la bonne réputation de son client.

La procureure de la couronne, Me Chantale Pelletier, a rejeté la valeur d'une telle preuve dans les cas de violence conjugale puisque ce crime est commis entre quatre murs, à l'abri des regards, de sorte que l'agresseur est souvent perçu par l'entourage comme une personne irréprochable. Sans compter que, presque toujours, la femme battue cache sa situation avec le plus grand soin.

Dans le cas présent, la présumée victime s'est ouverte de sa souffrance à une seule confidente, une infirmière. Appelée comme témoin, celle-ci a raconté les multiples sévices dont son

amie aurait fait l'objet: nez cassé, cheveux tirés, coups de pied, gifles. Elle-même a vu une main d'homme «étampée» sur les côtes de la plaignante un jour où cette dernière était venue chercher refuge chez elle et pleurerait à chaudes larmes. Aussi l'a-t-elle exhortée, à plusieurs reprises, à quitter son conjoint et à porter plainte à la police.

Par ailleurs, Me Pelletier a qualifié certaines explications de l'accusé d'in vraisemblables et de non crédibles, qu'il s'agisse de l'épisode du nez cassé ou de blessures à la bouche ayant nécessité des points de suture. Dans ce dernier cas, M. Légaré soutient que son ex-conjointe s'est fendu les lèvres alors que, roulant en voiture sur le boulevard

Hamel près d'Expo-Québec, il a dû freiner d'urgence pour éviter une automobile. Sa conjointe, qui était assise sur le siège du passager, aurait percuté contre le rétroviseur central et se serait blessée à la bouche.

Me Pelletier ne comprend pas que la dame ne se soit pas frappée contre le pare-brise devant elle et, qui plus est, se soit heurté la bouche contre le miroir plutôt que le haut du visage. Elle suggère que les blessures ont plutôt été causées à l'appartement de la rue du Mont-Thabor. Cela expliquerait, dit-elle, pourquoi l'accusé a amené sa conjointe à l'Enfant-Jésus, situé juste à côté de la rue du Mont-Thabor, plutôt qu'à l'hôpital Saint-François-d'Assise qui, lui, se trouve à proximité du boulevard Hamel.

Pieds Sensibles

LA CHAUSSURE SOUPLE
AVEC LA SEMELLE COUSSINÉE

- Élégante
- Choix de modèles: confort et habillé
- Pointures et largeurs variées
- Peut contenir une semelle orthopédique



THE RESIA

POULIOT

LA OÙ CHAUSSURE ET SANTÉ VONT DE PAIR
2990, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy 652-0100

WATERMAN
PARIS



LAURÉAT
EN TOUT TEMPS

PLUME
Cour.: 105\$
Spécial
79\$

STYLO
Cour.: 72,50\$
Spécial
59\$

BOUTIQUE DU
Stylo
PLACE LAURIER

Le plus grand choix de plumes
et crayons aux meilleurs
prix garantis

GRAVURE SUR PLACE



**CENTRE
MÉDICAL
4-BOURGEOIS**
3220, Quatre-Bourgeois
Ste-Foy - Tél.: 653-4050

À PARTIR DU 13 AVRIL

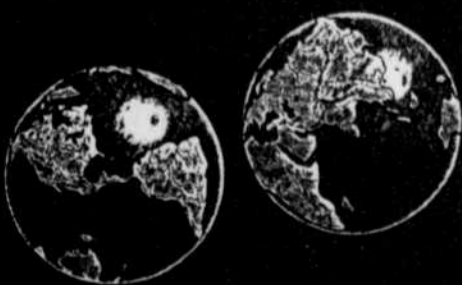
NOUVELLES HEURES
D'OUVERTURE de la
clinique externe

(le sans rendez-vous) de la
radiologie et de la pharmacie

Samedi de 9h30 à 15h
Dimanche de 9h30 à 12h30
Du Lun. au Ven. de 8h30 à 20h30
sauf les jours fériés

653-4050

6^e SALON DU VOYAGE



Destination monde

Du 11 au 14 avril 96

PLACE
de la CITE

Entrée et
stationnement
GRATUITS

Préparez «Votre voyage de rêve»

AGENCES DE VOYAGES
VOYAGES
VACANCES-FAMILLES



**VOYAGES
OPTIMUM** INC.



**ULYSSE
ULYSSE
ULYSSE**
LA LIBRAIRIE DU VOYAGE

**INTER
VOYAGE**

Conférences avec diapositives commentées

Jeudi 11 avril
18h00 Exotic (Orient)
19h00 Jolivac (Espagne)
20h00 Tours Mont-Royal (Maroc)

Samedi 13 avril (suite)
15h00 Kilomètre Voyages
(Ouest canadien)
16h00 Librairie Ulysse
(produits de voyage)

Vendredi 12 avril
18h00 Sultana (Tunisie)
19h00 Américanada
(Croisière en Alaska)
20h00 Groupe Inter Voyage
(Corse, Nice)

Dimanche 14 avril
13h00 Tours Chanteclerc
(Circuits séjours)
Côte d'Azur, Provence,
Alpes et beautés d'Italie
14h00 Vacances Mimosa
(Portugal)

Samedi 13 avril
11h00 CAA (Royaume-Uni)
12h00 Carnival Cruises (Croisières)
13h00 Révatur (Vietnam)
14h00 Vacances Air Transat
(Europe et CircuitTrafalgar)

Une collaboration : **LE SOLEIL**

CITE
107,5 FM
ROCK - DÉTENTE

LE QUÉBEC LE CANADA

Québec veut une entente rapidement avec les Attikamek et les Montagnais

DONALD CHARETTE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Québec souhaite conclure une entente sur les revendications territoriales avec les nations attikamek et montagnaise en 1996, avant que ne reprennent les discussions constitutionnelles avec Ottawa.

Au bureau du ministre Guy Chevrette, responsable du dossier autochtone, on confirme qu'il y a une «volonté politique» de voir ce dossier aboutir au cours des prochains mois.

Les Attikamek et Montagnais représentent le plus important groupe amérindien du Québec (17 400 personnes) et une entente avec eux préparerait bien la rencontre constitutionnelle qui doit avoir forcément lieu en 1997.

Québec considère que l'offre globale présentée, en décembre 1994, est su-

perieure à celle qui a été conclue avec les indiens Nisga'a de la Colombie-Britannique, en voie de devenir le modèle pour des spécialistes des questions amérindiennes.

L'offre du Québec a été rejetée par les Attikamek et les Montagnais, des groupes qui mènent maintenant des négociations séparées, mais les discussions se poursuivent et vont s'accélérer. Des rencontres sont d'ailleurs prévues au cours des prochains jours à divers niveaux.

Le président du Conseil de la nation

attikamek, Ernest Ottawa, croit lui aussi que ce dossier est redevenu prioritaire et il note que le ministre Chevrette donne l'impression de vouloir régler rapidement. Jimmy Neashit, qui a négocié pour ce groupe constate qu'il y a des écarts considérables entre les parties mais qu'ils ne sont pas insurmontables.

«Au départ on visait une entente pour juin 96», de rappeler celui-ci.

Entre-temps, le Secrétariat aux affaires autochtones du Québec a fait faire une étude comparative de son offre avec l'entente des Nisga'a et il en tire la conclusion que son offre va plus loin en matière de fiscalité et de financement. «Nisga'a ne reconnaît pas de pouvoir de taxation», de faire remarquer une source gouvernementale.

Un troisième joueur a son mot à dire soit le ministre des Affaires indiennes du Canada de qui relèvent les au-

tochtones. Selon certaines informations le ministère fédéral cherche à convaincre les Indiens que l'offre du Québec est insuffisante.

Joint hier par LE SOLEIL, un des négociateurs fédéraux, M. Anicet Gagné, a affirmé que l'on attendait que les Attikamek et les Montagnais se prononcent avant de tirer des conclusions. «On n'a pas dit encore officiellement si on est pour ou contre», de souligner celui-ci.

M. Gagné admet par contre que cette offre et celle de Nisga'a sont «comparables». Le ministère des Affaires indiennes doit incidemment faire une présentation aujourd'hui même à des représentants amérindiens pour leur expliquer la portée de l'entente de la Colombie-Britannique.

L'OFFRE

Rappelons que le Québec est prêt à

reconnaître des gouvernements indiens autonomes contrôlant l'éducation, la santé, les services sociaux, la sécurité du revenu, l'administration de la justice, la sécurité publique.

Ces gouvernements disposeraient d'un pouvoir délégué de taxation, excluant les taxes à la consommation qui seraient perçues par Québec et Ottawa.

L'offre du Québec prévoyait également le versement de 342 millions \$ sur 20 ans.

Quant au territoire il serait constitué de «domaines» représentant les réserves actuelles, soit 4000 km carrés, et des «zones d'activité traditionnelles» couvrant 40 000 km carrés.

De plus Québec veut créer ou racheter une douzaine de pourvoiries et céder des droits de coupe en forêt.



L'épouse de Tràn Triêu Quàn, My Nguyen Tràn, mettait la dernière main, hier, à son déménagement, la Caisse populaire ayant vendu la maison qu'elle habitait, à Sainte-Foy.

Le Vietnam veut l'argent

QUÉBEC — Même si Paul Morgan a été retrouvé, les autorités vietnamiennes n'ont pas l'intention de demander la réouverture du procès de Tràn Triêu Quàn. C'est aux avocats de M. Tràn que reviendra ce travail.

Le premier secrétaire de l'Ambassade vietnamienne à Ottawa s'est dit heureux, hier, qu'on ait retrouvé Paul Morgan. «C'est une nouvelle intéressante et j'aimerais que nous gardions le contact», a dit le premier secrétaire Bham Quang Nhue.

Celui-ci a cependant indiqué qu'il n'était pas question pour le ministère public du Vietnam de demander révision du procès de M. Tràn. «Tràn

Triêu Quàn était le représentant de Paul Morgan, et nous considérons qu'en tant que représentant il est un des responsables de ce qui est arrivé», a-t-il poursuivi.

Selon le premier secrétaire, seul le retour de l'argent perdu par Texgamex (1 million \$) pourrait amener la couronne vietnamienne à demander la réouverture du procès.

«Si nous recevons l'argent, il est fort possible que M. Tràn pourra retourner au Canada. L'argent doit revenir à la collectivité et nous ne voulons pas que d'autres cas du genre se reproduisent», a indiqué M. Bham Quang Nhue. F. P.

Tràn poursuit Morgan

Son avocat réclame 1 million \$

FRANÇOIS POULIOT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Même s'il l'ignore, Tràn Triêu Quàn vient de déposer devant la justice américaine une action de plus d'un million \$ contre Paul Morgan et sa compagnie Excel cotton international.

«Nous réclamons le montant qu'a perdu le Vietnam (1 million \$) de même que des dommages punitifs», a expliqué hier l'avocat de M. Tràn, Van T. Tràn.

Ce dernier, qui dit n'avoir aucun lien de parenté avec son client, a déposé son action en cour fédérale des États-Unis le 25 mars 1996.

Il agit à la demande des frères de M. Tràn, Cung et Lân.

Une agence de détectives avait été mandatée pour retrouver Morgan, mais maintenant que c'est chose faite, on a l'intention de lui signifier directement. «Si jamais il disparaissait de nouveau, nous aurons recours à des annonces par la voie des journaux», a fait savoir l'avocat.

L'action allègue notamment qu'Excel n'a pas acheté le coton ni pris les arrangements pour l'expédition de l'Ouzbékistan au Vietnam. Elle ajoute que «sur cette base, TTTQ est en droit de comprendre que Morgan et Excel n'avaient pas l'intention d'acheter et de livrer le coton.»

Si Tràn Triêu Quàn avait connu les vrais faits, poursuit-on, il n'aurait jamais accepté de signer un contrat d'agence avec le défendeur.

L'avocat indique encore que le Vietnam réclame 1 056 000 \$ pour la libération de Tràn Triêu Quàn. Il conclut que «suite aux fausses représentations décrites ci-haut, TTTQ a subi un préjudice d'un montant à déterminer au procès.»

RÉACTIONS

De Californie, le frère de Quàn, Lân, a réagi hier au retour en scène de Paul Morgan en demandant au gouvernement du Canada d'exami-

ner avec les autorités américaines la possibilité de porter des accusations criminelles contre Paul Morgan.

«Ce que nous voulons avec notre poursuite civile, c'est démontrer aux Vietnamiens que Tràn Triêu Quàn et Paul Morgan sont deux personnes non liées. Mais une action criminelle serait un atout supplémentaire», a-t-il expliqué.

Le groupe de travail pour la libération de Tràn et la Chambre de commerce de Sainte-Foy ont de leur côté vigoureusement réagi à la réapparition de Paul Morgan.

«Comment se fait-il que le gouvernement canadien avec tous les moyens dont il dispose n'ait pu le retracer au cours des deux dernières années et qu'un quotidien réussisse en une semaine», dénonce-t-il dans un communiqué conjoint aux médias.

Pour faire pression sur le gouvernement canadien, la Chambre et le groupe entendent maintenant y aller d'actions contre le Vietnam.

«Via Internet, nous allons faire voyager l'histoire partout à travers le monde», a notamment expliqué le président de la Chambre, Serge Coulombe.



Depuis deux ans, la vie de My Nguyen Tràn va de bascule en bascule. En 94, son mari la quittait, l'épouse, c'était son frère, la semaine dernière, sa mère... Cette fois, c'est elle qui doit quitter sa maison de Sainte-Foy.

Difficile la vie de marmotte quand l'hiver s'attarde

TORONTO (PC) — Warton Willie, la marmotte qui prédit l'arrivée du printemps, fait l'objet d'une protection spéciale depuis qu'elle a reçu des menaces de mort.

Les auteurs de ces menaces soutiennent que la marmotte a fait une mauvaise prédiction quand elle a annoncé l'arrivée hâtive du printemps cette année.

Le propriétaire des lieux où habite Willie, Sam Brouwer, a dit qu'il avait reçu plusieurs appels et des lettres de personnes furieuses à la suite de la sortie de la marmotte effectuée le 2 février annonçant un printemps hâtif.

Mais le mois d'avril est venu et le printemps se fait toujours attendre dans plusieurs régions du pays. «Les gens en ont assez du mauvais temps. L'hiver a été tellement long. Je suppose qu'ils cherchent à s'en prendre à quelqu'un», a expliqué M. Brouwer.

Warton est située à environ 145 km au nord-ouest de Toronto.



Monique Simard tentait de se faire rassurante.

Grogne chez les péquistes à Montréal

On veut être consulté sur la question linguistique

■ MONTRÉAL (PC) — Le ressentiment était palpable hier soir, à l'entrée de la réunion des présidents de comté du Parti québécois de la région de Montréal sur la question linguistique.

Certains parmi les 31 présidents d'associations de comté, interrogés à leur entrée à la réunion, reprochaient au gouvernement Bouchard de ne pas les avoir consultés avant d'annoncer ses couleurs sur la question linguistique. D'autres ciblaient leurs reproches davantage sur le contenu de ce «bouquet de mesures» sur la langue.

«Pour moi, le bouquet de mesures annoncées, ça commence à ressembler à une couronne mortuaire de la loi 101», une couronne mortuaire «pour ceux qui veulent la défense de la langue française à Montréal», s'est exclamé le président de la région de Montréal-Ville-Marie, M. Sylvain Lépine.

M. Lépine reproche au gouvernement Bouchard d'avoir annoncé son orientation avant d'avoir consulté les membres du parti et avant même la tenue du conseil national sur cette question, les 27 et 28 avril. «On n'a pas été consulté du tout, d'aucune façon. On consulte Al-

liance Québec. On consulte le Conseil du patronat. On ne consulte pas le Parti québécois. A Québec, il faut le réaliser, c'est un gouvernement du Parti québécois. Peut-on avoir un peu d'influence sur les politiques gouvernementales?», a demandé M. Lépine, visiblement outré à son arrivée à la rencontre.

Une autre représentante de comté, Mme Denise Cypriot, de Nelligan, critiquait la position Bouchard sur la loi 101 comme étant «trop molle». On a «cédé au lobbying des anglophones, qui voudraient que la loi 101 soit amendée, adoucie, ignorée et peut-être bien effacée».

Un autre président, M. Richard Boulé, de Viger, a d'emblée établi sa position devant les journalistes, avant le début de la rencontre. «Je ne suis pas très accommodant avec les minorités anglophones, alors je vous le dis tout de suite que s'il y a trop d'assouplissements de ce côté-là, ça va gueuler.»

Selon M. Boulé, «les vrais militants» du Parti québécois sont «plutôt pour l'application de la loi 101».

«Les anglophones ou Alliance Québec, je pense qu'on ne doit pas tenir compte de leur opinion, parce que ce n'est pas eux autres qui vont nous faire gagner nos élections ni nos référendums.»

Cette réunion des 31 présidents de comté montréalais se tenait en présence de représentants de l'exécutif national et de gouvernement ne coincident pas, Mme Monique Simard.

Devant cette grogne, Mme Simard a tenté de se faire rassurante. «Le Parti québécois a toujours été un parti de débats, d'échanges. C'est correct que les gens s'interrogent, posent des questions, demandent des explications, des précisions.» Du même souffle, elle a rappelé que les rôles de parti politique et de gouvernement ne coïncident pas toujours. «Le programme d'un parti est une chose. Ça appartient à ses militants. Il y a un gouvernement qui lui aussi a des obligations qui sont différentes de celles du parti.»

EN BREF

CBC: la grève pourrait mettre en péril la diffusion des Jeux

Les employés du réseau anglais de la Société Radio-Canada se prononceraient à compter du 22 avril sur la pertinence de déclencher une grève au moment où la société d'État traverse une des périodes les plus difficiles de son histoire. Si aucune entente n'est conclue entre la CBC et ses 7000 employés, une grève ou un lock-out pourrait survenir dès les mois prochains. Et si le conflit s'étire, la télédiffusion de plusieurs événements pourrait être mise en péril, dont les éliminatoires de la Ligue nationale de hockey et les Jeux olympiques d'Atlanta. Le principal point en litige est l'achat de productions à l'étranger. (PC)

Phoques: les quotas dépassés

Les chasseurs ont tué plus du double du quota de phoques à capuchon qui leur avait été alloué cette année au cours de la chasse qui s'est déroulée sur les glaces au large de la côte terre-neuvienne. Le ministère des Pêches a révélé hier que plus 16 000 phoques à capuchon avaient été tués, alors que le quota avait été fixé à 8000. Malgré ce débordement, le ministère croit que la population de phoques peut encaisser le coup sans trop de dommages. (PC)

CANADIEN ABATTU EN FLORIDE

Quatre ados accusés

Un grand jury a porté hier des accusations de meurtre au premier degré contre quatre adolescents, suite au meurtre d'un étudiant canadien en vacances perpétré le 15 mars à Daytona Beach. Deux des accusés sont déjà détenus, ont indiqué les enquêteurs, les deux autres devraient être bientôt arrêtés. Mark Fyke, 18 ans de Belleville, Ontario, a été tué lors d'une tentative de vol, alors qu'il venait de raccrocher le combiné d'un téléphone public, près de la plage. La victime appelait sa mère. (PC)

LOTS oeuvrerait au Saguenay

L'Ordre du temple solaire (OTS) oeuvrerait de façon temporaire ou en permanence au Saguenay-Lac-Saint-Jean. C'est du moins ce que l'on pourrait croire à la lecture d'un communiqué reçu au *Quotidien*. Dans le document, l'auteur indique qu'il est faux de prétendre que le prochain massacre aura lieu dans les Laurentides. «Pour commencer, ce n'est pas un massacre puisque les gens agissent de leur plein gré...». Nous sommes 60 adeptes dans la région et il n'y a eu aucun massacre», écrit l'auteur. Il ajoute: «Ici, rien n'a changé, nous continuons notre transitoire en vue de préparatifs. Le chemin est tracé et rien ne va nous empêcher de passer de l'autre côté quand le moment sera venu.» Info Secte de Montréal a relevé des passages permettant de douter de l'authenticité du texte. (PC)

DOCUMENTS SOMALIENS MANQUANTS

L'armée sommée de poursuivre ses fouilles
La possibilité d'une erreur informatique laisse tout le monde perplexe

■ OTTAWA (PC) — La Commission d'enquête sur la Somalie a demandé à l'armée de poursuivre son enquête pour retrouver des documents manquants malgré un rapport qui retrace certaines omissions à une erreur informatique.

«On l'a lu et après on avait encore des questions à poser», a expliqué une porte-parole de la commission d'enquête Sheena Pennie.

Selon un rapport interne militaire remis à la commission d'enquête dont le *Globe and Mail* faisait état hier, certaines omissions de registres fichés sur ordinateur au quartier général de la Défense, seraient attribuables à un vieux système informatique qui tombait souvent en panne.

Selon le capitaine Christian Lemay, porte-parole de la Défense, on aurait ainsi repéré une quarantaine d'entrées incomplètes pour les mois de janvier à juillet 1993.

Les mois de février et mars 1993 sont cruciaux. Trois civils somaliens sont morts aux mains des soldats canadiens qui effectuaient une mission humanitaire en Somalie dans le cadre d'un opération de l'ONU.

Le chef du Bloc québécois Michel Gauthier a tout de suite qualifié ce dernier soubresaut de «ridicule». «Après avoir cherché des documents qui auraient été cachés, transformés ou détruits, voilà qu'on impute maintenant la faute au système informatique, a-t-il avancé. Plus le dossier avance, moins il est possible de savoir ce qui s'est vraiment passé dans toute cette affaire.»

Au quartier général de la Défense, toutes les communications des missions à l'étranger sont enregistrées sur ordinateur. Les entrées laissées en blanc ne sont donc pas nécessairement liées à la mission somalienne, a précisé le capitaine Lemay. Celles-ci pourraient être liées à la Bosnie ou ailleurs.

Dans certains cas, il pourrait s'agir d'une erreur humaine. Dans d'autres, l'ordinateur pouvait laisser tomber des informations.

«Certaines (entrées) ont juste un numéro, une date et un texte. Certaines ont juste un numéro, d'autres un numéro et la date, et pas de texte.»

Selon le capitaine Lemay, ces communications ne sont pas destinées à une personne en particulier.

Le système d'ordinateur a été remplacé fin 1994 ou début 1995, a-t-il ajouté.

CASINO DE HULL

Le «gros lot» pour le chef de la sécurité

MONTRÉAL (PC) — La Société des casinos du Québec a recruté un renfort de la GRC pour en faire son directeur de la sécurité à Hull au moment même où le gouvernement affichait sa volonté de plafonner le revenu des retraités du secteur public qui reprennent du service, rapporte le quotidien montréalais *La Presse*.

Le commissaire adjoint de la GRC au Québec, Michel Thivierge, a en effet quitté son poste avec une généreuse pension, l'automne dernier, pour occuper aussitôt ses nouvelles fonctions au Casino. Ce changement d'employeur lui a rapporté une substantielle augmentation de revenu.

Après 33 ans de service, M. Thivierge avait droit à une pension représentant 66% de son salaire annuel de 103 000\$ à la GRC. En ajoutant à cette somme ce qu'il touche au Casino, son revenu total oscille entre 125 000\$ et 150 000\$.

Le directeur du Casino de Hull et nouveau patron de Thivierge, Claude Quinn, est lui-même un ancien haut gradé de la Sûreté du Québec. Selon des sources policières, il a embauché au moins deux autres anciens inspecteurs récemment retraités.

40^e
Anniversaire
1956-1996

EN ACCORD AVEC VOS GOÛTS ET
VOTRE BUDGET DEPUIS 40 ANS!



CERTIFICAT-CADEAU

40\$

Ce certificat-cadeau permet d'obtenir un rabais de 40 \$ (incluant les taxes) sur tout achat de meubles de 400\$ et plus jusqu'au 30 avril 1996.

Non monnayable. Ne s'applique pas aux commandes antérieures. Un seul coupon par client. Ne peut être utilisé conjointement avec aucune autre certificat-cadeau ou promotion. Veuillez présenter ce certificat au moment de l'achat.

Venez profiter de notre solde 40^e anniversaire

TOUT EST RÉDUIT DE

10% À 40%

COMMENCEZ À PAYER EN
1997

LA GALERIE
DU MEUBLE

CLASSIQUE: 1215, boul. Charest O., Québec 681-0171
CONTEMPORAIN: 18, rue Courcelle, Québec 681-0171
ROCHE BOBOIS: 9, rue Courcelle, Québec 681-4101
RIVE-SUD: 170, rue Kennedy, Lévis 838-9982

HEURES D'OUVERTURE:

Lundi au mercredi 9 h à 17 h 30 • Jeudi et vendredi 9 h à 21 h • Samedi 9 h à 17 h • Dimanche 12 h à 17 h
*12 janvier 1997 • Conditionnel à l'approbation du crédit • Acompte 30 %

Pour
VENDRE
ton
AUTO



LES ANNONCES
CLASSÉES

686
3311

EN EXCLUSIVITÉ
LA TOUTE
NOUVELLE
JEEP

TJ 1997

VEZ EN FAIRE L'ESSAI
DÈS MAINTENANT!



GOSSELIN 30
d'excellence
1966-1996
ST-NICOLAS 831-2050

courrier du coeur

Vous cherchez des conseils coeur-santé pour vos sorties au resto?

Le fabricant de la margarine BeceL a fondé le Bureau d'information sur la santé cardiaque parce qu'il estime qu'en vous informant adéquatement et en vous incitant à mieux vous alimenter, vous pourrez améliorer la santé de votre coeur.

Et maintenant, le Bureau d'information sur la santé cardiaque aimerait vous donner la parole. C'est pourquoi, désormais, le deuxième jeudi de chaque mois, vous pourrez lire notre chronique intitulée *Courrier du coeur* dans la section des nouvelles de votre journal. Nous comptons nous servir de cette chronique pour répondre aux questions que les Canadiens se posent à propos de la santé du coeur, de l'alimentation et des habitudes de vie saine. Nous vous invitons à nous faire part de vos expériences, de vos réussites et de vos conseils pour promouvoir la santé du coeur.

Q. Je voyage beaucoup par affaires et mange donc souvent au restaurant. Avez-vous quelques conseils pratiques à me donner pour m'aider à m'alimenter plus sainement lorsque je mange au restaurant?

R. Dans la mesure du possible, suivez les lignes directrices suivantes afin de prendre des repas plus sains pour votre coeur:

- commandez des plats de viande, de poisson ou de poulet grillés, cuits au four, à la vapeur ou pochés, et non sautés ou frits;
- éliminez toute trace de graisse visible; retirez la peau de la volaille;
- demandez de la margarine melle plutôt que du beurre et du lait écrémé plutôt que de la crème;
- demandez que l'on vous serve la vinaigrette et la sauce à part afin de pouvoir contrôler la quantité que vous consommez.

Q. On m'a conseillé de réduire ma consommation de matières grasses. Est-ce que ça signifie que je dois éliminer toutes les huiles et graisses de mon alimentation?

R. Non. Un régime alimentaire équilibré doit comprendre une certaine quantité de graisses. Selon le *Guide alimentaire canadien* il ne faut pas tirer plus de 30% de nos calories quotidiennes des matières grasses. Cela signifie que la femme moyenne devrait consommer environ 65 grammes ou moins de gras par jour et l'homme moyen environ 90 grammes ou moins. Il est important de réduire votre consommation de matières grasses, surtout de graisses saturées. Méfiez-vous des matières grasses camouflées dans les aliments. Lorsque vous achetez des huiles ou des graisses, optez pour les graisses à consistance melle plutôt que ferme.

Écrivez-nous à l'adresse suivante:

Bureau d'information sur la santé cardiaque
C.R. 9597, 661, avenue Millidge
Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) E2L 4M7

BUREAU D'INFORMATION SUR LA SANTÉ CARDIAQUE
becel

LES MINI
CAUSERIES
DE LA GALERIE

Vous êtes intéressé par la décoration ou le mobilier? Vous désirez en savoir plus...

Profitez gratuitement de nos mini-causeries d'une durée de 45 minutes.

CALENDRIER

L'ÉCLECTISME EN DÉCORATION

Sam 13 avril à 10 h

L'éclectisme, c'est ce savoureux mélange de styles, de motifs, de couleurs qui nous permet de personnaliser notre décor. Si vous aimez plus d'un style en décoration et aimeriez savoir comment les marier, venez en causer avec nous!

LES MEUBLES EN TISSU

Judi 18 avril à 19 h

Vous connaissez les points les plus importants caractérisant les meubles en tissu: comment choisir le mobilier correspondant le mieux à vos goûts et à vos besoins, quels sont les tissus offrant le meilleur rapport qualité-prix, et beaucoup plus.

LES MEUBLES ROCHE BOBOIS

Judi 25 avril à 19 h

Roche Bobois invente et crée les meubles contemporains; ils sont le reflet des nouvelles tendances. Venez les découvrir avec nous. Roche Bobois, plus qu'une mode, un mode de vie.

SUJETS À VENIR: DÉCORER ET MEUBLER D'UN STYLE CHAMPÊTRE

LES MEUBLES EN BOIS

En vous attendant, vos enfants peuvent regarder un film de Walt Disney.

PROJET DE LOI SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE

Le secteur public ne doit pas être en reste

La CSN s'oppose à ce que les entreprises de moins de 50 employés soient épargnées

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■ QUÉBEC — Pour la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le projet de loi sur l'équité salariale que va présenter le gouvernement du Québec au printemps ne doit surtout pas laisser de côté le secteur public. De plus, l'organisation syndicale s'oppose farouchement à ce que le projet de loi « épargne » les entreprises de moins de 50 salariés comme l'ont laissé entendre des sources gouvernementales au cours des derniers temps.

En conférence de presse hier à Québec, la vice-présidente de la CSN, Claudette Carboneau, a de nouveau plaidé en faveur de l'adoption d'un projet de loi sur l'équité salariale, « une loi qui réponde pleinement aux exigences des femmes et qui permette enfin de leur rendre justice ».

Elle souligne que le principe « d'un salaire égal pour un travail équivalent » est reconnu par la Charte des droits de la personne depuis une bonne vingtaine d'années mais que les travailleuses (qui ne gagnent que 70% du salaire gagné par les hommes) attendent toujours de voir ce beau principe égalitaire se confirmer sur leur chèque de paie. Puisque la discrimination salariale

n'est pas un phénomène isolé ou attribuable à quelques employeurs « retors et attardés », le projet de loi doit couvrir, selon Mme Carboneau, « l'ensemble des secteurs de l'activité économique, soit les secteurs privé et public, contrairement à ce que prétend le gouvernement du Québec ».

Si des efforts ont été réalisés au cours des dernières années au chapitre de la relativité des emplois dans le secteur public, notamment dans la fonction publique, la CSN affirme qu'il y a encore loin de la coupe aux lèvres. La centrale syndicale refuse surtout d'avaler le discours de ténors gouvernementaux, notamment ceux du premier ministre Lucien Bouchard et de son prédécesseur,

Jacques Parizeau, affirmant que l'État avait déjà fait son effort de guerre

« Nous admettons que des correctifs salariaux ont été apportés et qu'il y a eu des corps d'emploi de femmes qui en ont bénéficié. Mais, rappelons que l'objectif n'était pas de corriger la discrimination salariale faite aux femmes mais de rétablir certaines relativités entre les corps d'emploi », souligne Mme Carboneau en signalant que l'équité salariale dans les secteurs de l'éducation et de la santé représentait une facture d'au moins 250 millions \$.

La CSN et plusieurs de ses syndicats affiliés ont déposé, en 1987 puis en 1992, une série de plaintes pour discrimination salariale devant la Commission des droits de la personne. Actuellement, les 73 plaintes (qui pourraient affecter pas moins de 100 000 salariées du secteur public) sont toujours à l'étude. Claudette Carboneau a tenu à dénoncer, hier, la « saga juridique » entourant le traitement de ces plaintes.

Par ailleurs, la CSN, qui fait partie d'un groupe de travail, en compagnie de groupes de femmes et d'associations

patronales, formé par le gouvernement pour tenter d'établir un consensus sur l'équité salariale, continue de manifester des inquiétudes en ce qui a trait à la volonté gouvernementale d'exclure les PME de moins de 50 employés des dispositions d'une éventuelle législation sur l'équité salariale.

Selon Mme Carboneau, l'État ne doit pas soustraire ces entreprises à la loi compte tenu que près de 40% de la main-d'oeuvre féminine au Québec se retrouve dans ces PME.

Finalement, la CSN repousse du revers de la main le discours apocalyptique du monde patronal affirmant qu'une législation sur l'équité salariale pourrait acculer plusieurs entreprises à la faillite. On évalue à plus de 2 milliards \$ le coût de l'équité salariale d'ici l'an 2005.

Mme Carboneau rappelle que l'équité salariale n'est pas une invention québécoise et que plusieurs provinces canadiennes et États américains se sont déjà dotés d'une telle politique à l'égard des femmes « et ça n'a pas provoqué de faillites faramineuses nulles », assure-t-elle.

On évalue à 2 milliards le coût de l'équité salariale

**8,35%
TAUX D'INTÉRÊT ****

**TOUT
SIMPLEMENT MIEUX
ET MOINS CHER!**



10 495\$*

**Accent 96
3 portes**



12 995\$*

**Elantra 96
4 portes**

**L'ELANTRA, UN CONCEPT D'AVANT-GARDE À
DES MILLIERS DE DOLLARS DE MOINS QUE:
COROLLA, SATURN, FORD, VOLKSWAGEN, SUBARU**

Garantie 5 ans/100,000 Km



HYUNDAI
On évolue à votre avantage



M. LESSARD
659, boul. St-Joseph,
Québec
623-5471

STE-FOY HYUNDAI
2650, Deltan, parc Colbert,
Sainte-Foy
654-9292

CENTRE HYUNDAI
1605, boul. Henri-Bourassa,
Québec
522-3738

HYUNDAI LUXOTO
484, Côte Jarry,
Saint-Raymond
990-0283

AUTOMOBILES LÉVIKO
144, rue Kennedy,
Lévis (à 9 minutes des ponts)
833-7140

HYUNDAI LAURIER STATION
Autoroute 20, sortie 278,
Laurier Station
728-4044

* PRIX DE LISTE 1996. ** TAUX D'INTÉRÊT 8,35% à partir de 10 495 \$, offre d'achat spéciale. Transport, préparation et taxes en plus. Photos à titre indicatif. ** Conditions variables et sujettes à changement. 50 % de financement.

Vote de confiance du Canada

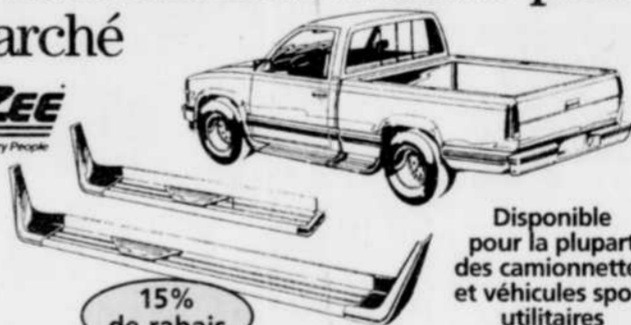


Le ministre fédéral des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, a rencontré hier son homologue bosniaque, le ministre Jadranko Prlic (à droite), dans l'édifice présidentiel de Sarajevo. Ce dernier a « remercié le Canada pour sa contribution aux troupes de l'ONU puis de l'IFOR » ainsi que pour l'aide humanitaire fournie. Le ministre Axworthy a par ailleurs officiellement ouvert une ambassade à Sarajevo, symbole du « vote de confiance » du Canada dans le processus de paix et la reconstruction de la Bosnie. Cette inauguration est également « le signe de notre volonté comme pays et comme peuple de poursuivre notre engagement dans cette nouvelle phase que constitue la reconstruction », a déclaré le ministre canadien. « Je vais m'assurer que nos sociétés viennent ici pour voir ce que nous pouvons faire ensemble », a-t-il promis.

**Sans doute le meilleur marche-pied
sur le marché**

DEEZEE
The Quality Truck Accessory People

Service
D'Installation
Professionnels



Disponible
pour la plupart
des camionnettes
et véhicules sport
utilitaires
Ex.: Suburban

15%
de rabais

ACTION
BOITES ET ACCESSOIRES DE CAMIONS
2010, BOUL. CHAREST OUEST, STE-FOY (QUÉBEC) G1N 2E8

**Votre camionnette
va ressortir des autres**

L'offre du

**CLUB
SPA**
Division Installation aquatique



SPA personnalisé
selon vos besoins

Informez-vous
sur les produits
québécois 96

**CLUB
SPA**
Division Installation aquatique

**18 modèles
en démonstration**

modèle 320
64 x 72
À partir de **1799\$**

Financement bancaire disponible sur place
Vaste salle d'exposition
• Réparation • Vente • Service • Accessoires
560, boul. Rochette, Beauport
667-5468

Chevrette en mission en France

**Le but: mettre
sur pied une
coopération
interrégionale
franco-québécoise**

■ QUÉBEC (PC) — Le ministre québécois des Ressources naturelles, Guy Chevrette, qui est également ministre du Développement des régions, dirigera du 15 au 19 avril une mission en France ayant pour objectif de jeter les bases d'une coopération interrégionale franco-québécoise.

Le ministre Chevrette profitera de l'occasion pour rencontrer trois ministres français: le ministre de l'Intérieur, Jean-Louis Debré, le ministre de l'Aménagement, de la Ville et de l'Intégration, Jean-Claude Gaudin, ainsi que le ministre de la Fonction publique, de la Réforme de l'État et de la Décentralisation, Dominique Perben.

Le ministre sera accompagné de représentants de six régions québécoises qui offrent un potentiel d'intensification des relations avec des régions françaises, en particulier sur le plan économique.

Cette mission résulte d'un engagement pris par les premiers ministres québécois et français au moment de la visite de M. Parizeau en France en janvier 1995.

Elle concrétise leur volonté d'assurer une plus grande intégration des préoccupations des communautés locales et régionales dans un but de coopération bilatérale, et d'initier une réflexion commune sur la régionalisation et la décentralisation, tenant compte des différences et disparités entre les collectivités territoriales françaises et québécoises.

Les contacts directs qu'auront les responsables régionaux québécois avec leurs vis-à-vis français leur permettront de se familiariser avec l'expérience française mise en place en ce domaine depuis plus d'une décennie.

Les échanges porteront notamment sur le rôle de l'État et les compétences exercées par les divers paliers de gouvernement, les moyens financiers disponibles et les relations avec les autres institutions et organismes régionaux. En outre, les participants prévoient jeter les bases de partenariats dans tous les domaines touchant le développement régional qu'ils soient économique, social, culturel ou institutionnel.

Des échanges prévus sur divers partenariats

Rêvez-vous de vacances originales qui vous redonnent grande forme et énergie pour de longs mois?

La
THALASSOTHÉRAPIE
à PASPÉBIAC

C'est profiter d'un climat marin régénérateur, de bains (chauds) d'eau de mer, d'une heure de massages thérapeutiques quotidiens, d'une compétence et d'un professionnalisme notoires.

C'est aussi profiter de liberté, de temps... d'une table raffinée, d'un doux farniente dans un somptueux manoir victorien en bordure de la mer...

« Là où tout dépasse l'ordinaire »

AUBERGE DU PARC
Informations et brochures:
1-800-463-0890

Erratum

Dans la brochure forfaits pour la saison Été 1996, à la page 13, pour les forfaits Auberge La Pignoronde #19, #20 et #21, une erreur s'est glissée. Veuillez noter qu'il n'y a pas de sauna, de bain tourbillon ni de salle d'exercices à l'auberge. Nous aurions dû lire pour chacun des forfaits, à la 3e ligne du #19 et à la 4e ligne des #20 et #21. "... et l'accès à la piscine intérieure".

Nous nous excusons de l'erreur

FAMILLE DUFOUR
CROISIÈRES-HOTELS-CRUISES
DUFOUR
1 800 463-5250

PROCÈS DU POLICIER MARC ST-GERMAIN

Les employés de l'hôpital défilent à la barre

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Pas moins de dix témoins ont défilé à la barre, hier, au procès de l'agent Marc St-Germain, de la Sûreté du Québec. En ajoutant les deux de la veille, on en est donc maintenant à un total de 12 témoins, auxquels se joindront deux ou trois autres aujourd'hui, pour constituer toute la preuve du voir-dire visant à déterminer l'admissibilité de certains éléments de preuve devant le jury, à compter de mardi.

La plupart des témoins entendus hier étaient des employés du centre hospitalier Sainte-Marie, de Trois-Rivières, où le policier a été conduit à la suite de l'accident ayant coûté la vie à ses quatre confrères, en octobre 1994.

L'ordonnance de non-publication ayant cours durant tout le voir-dire empêche toutefois de rapporter la teneur de ces témoignages.

Le principal témoin sans doute été le Dr Réjean Duplain, le médecin de l'urgence qui a traité l'agent St-Germain dans la nuit du 27 octobre. Les deux infirmiers qui se sont occupés de lui, MM. Yves Larouche et Denis Larivière, ont suivi le Dr Duplain à la barre.

Enfin, deux archivistes, Mmes Nathalie Turcotte et Diane Neault, une secrétaire médicale, Mme Francine Villemure, et l'assistante chef du laboratoire de biochimie, Mme Lisette Touzin, ont été les autres employées du centre hospitalier à rendre témoignage. Les trois autres témoins entendus ont été le coroner en chef du Québec, Me Pierre Morin, le barman du bar de l'Université du Québec à Trois-Rivières, M. Jean-Simon Lessard, et l'enquêteur Yvon Pichette, de la SQ, qui a assisté son collègue Michel Primeau dans cette affaire.

Les derniers témoins de la journée étaient ceux du procureur de la Couronne, Me Yvon Lefebvre. Celui-ci a annoncé au juge Jean-Claude Beau-



L'agent Marc St-Germain.

lieu qu'il aura deux ou trois autres témoins à faire entendre aujourd'hui.

Il s'agira entre autres des deux policiers patrouilleurs de la SQ arrivés sur les lieux de l'accident dans la nuit du 27 octobre. Par la suite, les procureurs feront leurs plaidoiries sur la requête présentée par l'avocat de l'accusé, Me Éric Downs.

EN BREF

Au mauvais endroit, au mauvais moment

S'étant trouvé au mauvais endroit au mauvais moment, un touriste canadien a été abattu de coups de feu tirés à bout portant par deux individus masqués. C'est du moins ce que croit la police de Port of Spain, en Trinité. Celle-ci explique que Kirk Hosein, 27 ans, originaire de North York dans la banlieue torontoise, a été atteint en plein visage alors qu'il était assis dans une voiture avec son cousin, dimanche soir, dans un quartier où la drogue est transigée, à San Juan. Le cousin de M. Hosein, Steve Madoo, 36 ans, un agent de la Garde côtière de Trinité-et-Tobago, a été atteint dans le dos. D'après la police, la façon dont les deux hommes ont été tués ressemble à une exécution. Des policiers ont indiqué au quotidien *Trinidad Guardian* que les bandits ont peut-être pris M. Hosein pour quelqu'un d'autre. Ce dernier était aux Antilles pour y passer deux semaines de vacances avec sa mère et son cadet. Un autre Canadien en vacances a été abattu par balle le mois dernier près de Port of Spain. (AP)

Tirage de la FONDATION de l'Hôpital du Saint-Sacrement sous la présidence d'honneur de madame Hélène Mathieu
Au profit des chambres de naissance de l'Hôpital du Saint-Sacrement
Fondation RENAUD-LEMEUX

UN GRAND CHEROKEE

POUR 10 \$



Grand Cherokee Limited 1996
Valeur de 47 000 \$ ou 25 000 \$ en argent

Tirage le 16 mai 1996, à 12h, à l'Hôpital du Saint-Sacrement, 1050, chemin Ste-Foy, Québec
Émission : 12 500 billets
Tirage sous la surveillance du Groupe Mallette, comptables agréés
Licence no 26719-96

Prix du billet : 10 \$

Remplissez le coupon ci-joint et retournez-le avec votre paiement à l'adresse suivante : 1050, chemin Ste-Foy, Québec, G1S 4L8 Tél. : 682-7717

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Mode de paiement : chèque mandat-poste Visa Master Card

Numéro carte de crédit : _____ Date d'échéance : _____

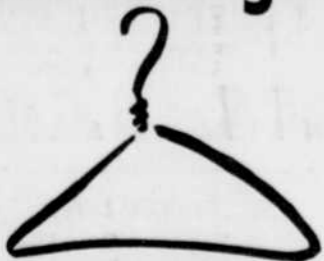
Signature : _____

S.V.P. libeller votre chèque ou votre mandat-poste à l'ordre de la Fondation de l'Hôpital du Saint-Sacrement

Clef de sol
600, BELVÈDÈRE
Nouvelle division informatique
Grande Vente
à l'achat d'un Pentium nous reprenons votre ordinateur
687-4545



Comment ranger sans tout déranger?



FAUTE D'ESPACE, OÙ METTRE VOS VÊTEMENTS D'HIVER?

ENTREPOSEZ-LES!

- Profitez de nos voûtes
- bien aérées
 - sécuritaires
 - bien assurées

LA BOÎTE À LINGE inc.
834-8040
Cueillette et livraison

ENAP

SESSIONS DE PERFECTIONNEMENT OFFERTES À QUÉBEC

APPRECIATION PAR SIMULATION 23-24 avril 1996

L'APS permet d'évaluer les forces et les faiblesses reliées aux habiletés de gestion d'une personne, de faciliter son développement professionnel ou d'identifier son potentiel de gestion. Chaque participant fait l'objet d'une évaluation personnalisée faite par les observateurs.

TABLEAU DE BORD DE GESTION 24-25-26 avril 1996

Initier les gestionnaires à l'univers de l'information de gestion, aux notions de systèmes d'information, de contrôle et de décision et leur faire connaître les techniques de représentation, de mise en forme de l'information et de développement d'un tableau de bord de gestion.

CONCERTATION, PARTENARIAT ET MAILLAGE DANS LES SERVICES PUBLICS 25-26 avril 1996

Dans le nouvel univers de gestion entraîné par les difficultés des finances publiques et la remise en question du rôle de l'État, faire connaître les processus, méthodes et instruments pertinents à la réussite de partenariats harmonieux et de maillages efficaces au sein des services publics.

LE PRIX DE REVIENT DES SERVICES DANS LE SECTEUR PUBLIC 26 avril 1996

Apprendre aux gestionnaires à suivre l'évolution de leurs coûts, à cibler et à quantifier les sources d'économie potentielles et à établir une base de tarification pour leurs produits et services.

GESTION DE PROJETS : PRINCIPES, DÉMARCHÉ, MÉTHODES ET TECHNIQUES 29-30 avril-1^{er} mai 1996

Permettre la mise en œuvre d'une démarche de gestion de projets en ayant recours aux méthodes et techniques qui lui sont propres.

LOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION 30 avril-1^{er} mai 1996

Former le personnel concerné par l'application de la loi et le rendre apte à l'appliquer dans leurs organisations respectives.

Renseignements : (418) 657-2579
Sans frais : 1-800-808-ENAP (3627)

Université du Québec
École nationale d'administration publique

Pour VENDRE ton AUTO

LES ANNONCES CLASSÉES
686-3311



Condos modèles à visiter

L'ultime... l'incomparable

Résidence en condominium à la Pointe Sainte-Foy

Somptueuses résidences de grand luxe à prix très abordables. Architecture victorienne de grande qualité rappelant l'époque glorieuse et riche du passé. Magnifique site très boisé avec ses trottoirs hors rue et ses lampadaires classiques. Chaleureuse piscine de grand style blottie au cœur d'un jardin d'arbres et de fleurs. Stationnement intérieur chauffé, lave-auto, ascenseur, salle de réception. Mêmes architectes-concepteurs que le prestigieux condominium "Les Verrières sur-le-Fléuve" à l'Île-des-Sœurs.

Résidences de 95 500\$ à 300 000\$ (taxes incluses).
1 espace de stationnement intérieur inclus.

Centre de Présentation et de Vente
659-9999

3717, chemin des Quatre-Bourgeois, Ste-Foy
(entre boulevard Pie-XII et ministère du Revenu)
Ouvert 7 jours de 10h30 à 21h30

Rabais plein la vue!



169\$

Rabais 130\$

La table de visionnement

Cour. 299\$. Pouvant accepter un téléviseur et un magnétoscope, ce meuble au riche fini acajou est embelli de pieds-de-biche et est doté d'une découpe arrière destinée aux cordons. 26 po h x 24 po l x 19 1/4 po p.



l'image de votre style

rabais 25%

sur tous nos gravures et miroirs offerts à prix courant

jusqu'au 21 avril 1996

Table de visionnement en solde jusqu'au 28 avril 1996. Demandez notre catalogue gratuit. Nous acceptons MasterCard, Visa, American Express et les cartes de débit.

Les Galeries de la Capitale 624-0805
Place Ste-Foy 651-7664

La Compagnie Bombay

COMMISSION SCOLAIRE LINGUISTIQUE À QUÉBEC ET MONTRÉAL

Les libéraux croient avoir trouvé la solution

■ MONTRÉAL (PC) — Le Parti libéral du Québec croit avoir trouvé un moyen d'instituer des commissions scolaires linguistiques à Montréal et Québec, sans imposer une superposition de structures, et ce, en amendant l'article 93 de la constitution.

C'est le porte-parole de l'opposition officielle pour les questions d'éducation primaire et secondaire, le député François Ouimet, qui a expliqué cette position, hier à Montréal, en compagnie d'un des auteurs du rapport qu'il a commandé sur la question.

Le rapport de 75 pages détaillant cette proposition de modification constitutionnelle a été rédigé par deux experts: le constitutionnaliste José Woehrling et le professeur à la Faculté des sciences de l'éducation Jean-Pierre Proulx.

**Une
résolution
pour
amender la
constitution**

Le PLQ endosse ce rapport et, en conséquence, demande au gouvernement du Parti québécois de choisir la voie d'une négociation avec le gouvernement fédéral pour «mettre fin au régime spécial dont jouissent Montréal et Québec» au plan de la fonctionnalité des commissions scolaires.

La solution libérale vise à utiliser le mécanisme de modification constitutionnelle prévu dans la loi de 1982 pour modifier l'article 93 de la constitution de 1867 sur les commissions scolaires confessionnelles.

Pour régler le tout, selon les libéraux, il suffirait que l'Assemblée nationale adopte une résolution, puis la Chambre des communes et le Sénat.

En termes simples, il s'agirait d'harmoniser les droits constitutionnels de tous les Québécois sur le territoire, en abrogeant le régime confessionnel particulier à Montréal et Québec.

Ainsi, le droit à la dissidence qui est reconnu aux minorités catholiques et protestantes hors de Montréal et de Québec s'appliquerait de la même façon à Montréal et Québec.

La modification proposée n'accorde un droit à la dissidence qu'aux seules minorités religieuses catholiques ou protestantes. Ces minorités conserveraient leur droit à des écoles pour les membres dissidents de leur confession et celui d'administrer seules leurs écoles.

D'après les calculs libéraux, ce droit à la dissidence, du côté des commissions scolaires francophones, toucherait dans l'ensemble du Québec Qué-



François Ouimet

bec 15 000 écoliers protestants. Dans les commissions scolaires anglophones, le nombre serait plus difficile à évaluer.

CONSENSUS

M. Ouimet fait valoir qu'il existe «un incontestable consensus» au Québec sur la pertinence d'une réforme visant à établir un seul régime de commissions scolaires linguistiques sur l'ensemble du territoire du Québec.

Le rapport Kenniff, souvent évoqué comme solution au problème, suppose une juxtaposition de structures scolaires protestantes et catholiques, anglophones et francophones à Montréal. Il s'ensuivrait une plus grande complexité au lieu d'une simplification des structures scolaires, craint le PLQ.

Idéal pour célibataire marié avec enfants.

SUNFIRE 4 portes

249\$
/mois*

LOCATION DE 36 MOIS

- Moteur 2,2 L de 120 chevaux
- Freins ABS aux quatre roues
 - Deux sacs gonflables
 - Radio AM-FM stéréo
- Système antivol PASSLock
- Verrouillage de sécurité pour enfants
- Siège arrière à dossier rabattable



SUNFIRE 4 portes



LA PASSION DE CONDUIRE

Assistance
TOTAL

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec. *Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules 4 portes de base neufs 1996 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 1 228 \$, sujet à l'approbation du crédit. Dépôt remboursable de 300 \$ exigé. Préparation incluse. Immobilisation, assurances, taxes et transport (395 \$) en sus. Frais de 5 ¢ du kilomètre après 72 000 km. †Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL™ sont offertes sur tous les véhicules neufs Pontiac Buick GMC 1996 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. †Rabais aux diplômés taxé et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

Dion tente de vendre la société distincte à l'Ouest

■ WINNIPEG (PC) — Le ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion a profité de son passage au Manitoba, hier, pour tenter de convaincre les gens d'affaires de Winnipeg des mérites de la reconnaissance du Québec comme société distincte dans la constitution canadienne.

M. Dion a fait valoir aux membres du Canadian Club que le refus du Canada anglais de reconnaître ce fait était interprété par plusieurs Québécois comme un rejet de la communauté canadienne, une impression qui incite nombre d'entre eux à appuyer la cause séparatiste.

Le ministre a également évoqué le sondage CROP-Environies mené en mars dernier et qui montrait que 84% des Canadiens de l'extérieur du Québec considéraient cette province comme un élément essentiel de l'identité canadienne.

Pour M. Dion, il est important d'expliquer aux Canadiens que la reconnaissance du Québec comme société distincte ne lui accorderait aucun

statut spécial ou privilège particulier. Le ministre a donné en exemple la Suisse et la Belgique, deux pays qui disposent d'arrangements permettant à la minorité linguistique de se sentir plus en sécurité.

M. Dion a obtenu l'appui du premier ministre Garry Filmon qui dit avoir remarqué dans presque tous les sondages consultés le fait que les gens s'entendent sur le besoin de reconnaître le caractère distinct du Québec. Selon lui, « il s'agit maintenant de trouver la façon juste d'exprimer cette réalité. »

AUTOCHTONES BIENVENUS

Le ministre Dion a par ailleurs indiqué que les peuples autochtones seraient les bienvenus à la conférence des premiers ministres proposée pour le mois de juin en autant que les questions autochtones figurent à l'ordre du jour.

Le ministre responsable de l'unité canadienne tenait ces propos en réaction à ceux du chef de l'Assemblée des premières nations, Ovide Mercredi, qui a annoncé hier son intention d'organiser une conférence parallèle.

CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE Même absent, Mercredi n'entend pas passer inaperçu

JULES RICHER
Presse canadienne

OTTAWA — Puisqu'il n'a pas été invité à assister à la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres qui aura possiblement lieu au mois de juin, le chef de l'Assemblée des premières nations (APN), Ovide Mercredi, a annoncé hier qu'il a l'intention d'organiser une conférence parallèle dans la même ville et au même moment où aura lieu la réunion principale.

Selon lui, cet événement parallèle sera très « visible » et très « audible » de façon à ce que les Canadiens soient conscients des revendications des autochtones.

« Il ne s'agira pas d'une réunion tranquille (...) Nous avons l'intention d'en faire une occasion de manifestations », a-t-il expliqué lors d'un point de presse en marge d'une réunion des chefs de l'APN.

La date ni le lieu de la conférence fédérale-provinciale n'ont encore été déterminés officiellement, mais des invitations ont été lancées pour les 20 et 21 juin par le bureau du premier ministre Jean Chrétien.

M. Mercredi soutient être entré en contact avec le bureau du premier ministre, hier matin.



Ovide Mercredi promet des manifestations.

On lui a indiqué qu'il ne serait pas invité à assister à la conférence.

Selon lui, l'histoire se répète puisque les autochtones n'avaient pas été conviés à prendre part aux discussions entourant l'accord du lac Meech. Aussi, il est prêt à employer les mêmes moyens pour susciter l'attention.

« Nous avons alors réussi à nous faire entendre en étant très visibles et en attirant l'attention de l'opinion publique », a-t-il dit.

La nouvelle TRATTORIA sur Grande Allée

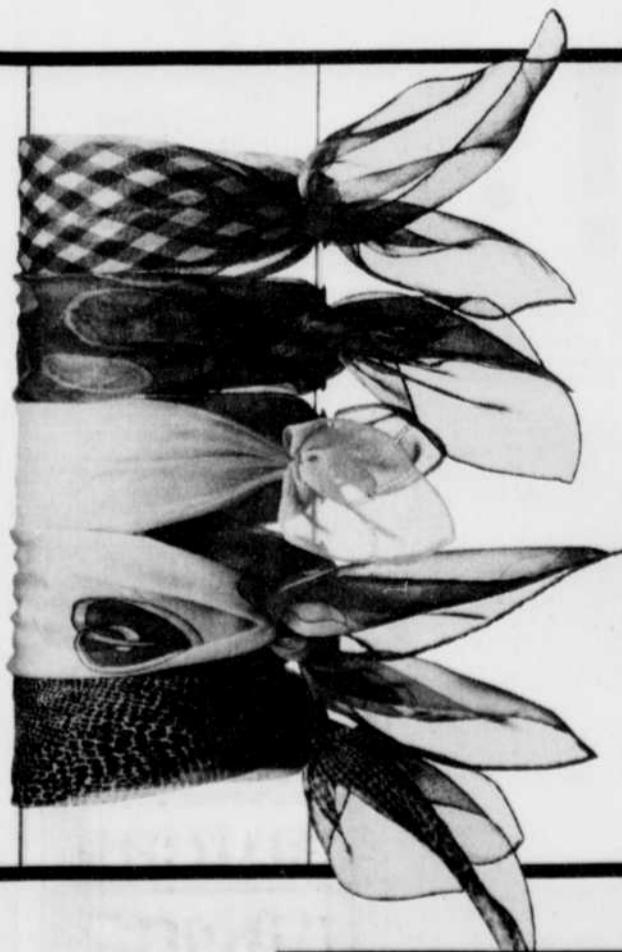


BUONA NOTTE
BAR RISTORANTE

• 575 • Grande Allée • 522-3100

Coup d'éclat

Égayez votre garde-robe printemps avec un accessoire tout à fait dans le coup : le ravissant mouchoir de cou. Pour rehausser chiquement votre tenue favorite, choisissez un carré de soie vaporeux, uni ou imprimé, importé d'Italie et offert sous étiquette maison au prix mignon de 24 \$. Ou alors, préférez une création pure soie à motifs de cœurs, griffée By Paloma Picasso et proposée à 70 \$. Découvrez dès aujourd'hui des mouchoirs de cou chou comme tout à votre magasin Holt Renfrew.



HOLT RENFREW

Place Sainte-Foy • (418) 656-6783

PAYSAGISTES FERTILISATION DE PELOUSE CABANONS Outils de JARDIN IRRIGATION DE PARTERRE CLÔTURES TRACTEURS

SALON DU JARDIN, PELOUSE ET AMÉNAGEMENT

12, 13, 14 AVRIL

CONFÉRENCES SUR PLACE

LARRY HODGSON - LES NOUVELLES PLANTES ORNEMENTALES	DIM.: 12h et 14h
ROLL GRENIER - LE JARDIN VIVANT	SAM.: 12h DIM.: 11h
PATRICK DUFOUR - CONSEIL SUR BASSIN ET CASCADE D'EAU	SAM.: 11h, 19h DIM.: 15h
MARIO GILBERT - LA VERDURE DE LA PROPRIÉTÉ	VEN.: 19h SAM.: 16h
ANDRÉ FORTIN - LE PAVAGE IMPRIMÉ "NOUVEAUTÉ DE 96"	VEN.: 20h SAM.: 15h DIM.: 13h
CLUB DES ORNITHOLOGUES - UN OISEAU PEUT EMBELLIR VOTRE ENVIRONNEMENT	VEN.: 21h SAM.: 14h
DANIEL LÉVESQUE - LE DRAINAGE AUTOUR DE LA MAISON	SAM.: 20h
LE JARDIN DU PARESSIEUX	SAM.: 13h DIM.: 16h

Entrée générale: 7\$ (TAXES INCLUSES)
Enfant de moins de 13 ans: gratuit

PATINODROME, STE-FOY

Vendredi	le 12 avril	13h à 22h
Samedi	le 13 avril	10h à 22h
Dimanche	le 14 avril	10h à 17h

En collaboration: shik, CHRC80, TOS QUÉBEC

LE SOLEIL

PAYSAGISTES FERTILISATION DE PELOUSE CABANONS Outils de JARDIN IRRIGATION DE PARTERRE CLÔTURES TRACTEURS

EN BREF

MONCTON
400 000\$ pour
l'inforoute en
français

L'Université de Moncton vient de décrocher une aide de 400 000\$ pour développer des logiciels en français destinés aux amateurs de l'autoroute de l'information. La députée de Madawaska-Victoria Pierrette Ringuette-Maltais en a fait l'annonce hier au nom du ministre de la Coopération internationale Pierre Pettigrew. Cette somme est destinée à financer la création du Centre international de développement de l'inforoute en français situé sur le campus de Edmundston de l'Université de Moncton. L'ouverture de ce centre est prévue pour le 10 avril. (PC)

Cliche veut en finir avec le problème des pneus

Deux options à l'étude pour financer le recyclage:
une consigne ou une contribution obligatoire sur les neufs

■ MONTRÉAL (PC) — Le ministre de l'Environnement et de la Faune, David Cliche, entend bien régler d'ici la fin de l'année le problème de la gestion des pneus usés au Québec.

On ne sait pas encore toutefois si le gouvernement optera pour une consigne ou pour l'imposition d'une contribution obligatoire comme le suggère la Table de concertation sur la gestion des pneus usés hors d'usage qui rendait public son rapport hier.

Un comité ministériel étudie actuellement toute cette question, a indiqué un porte-parole du ministre. M. Cliche s'est réjoui du rapport, dit-on, car il fait consensus parmi tous ceux qui y ont travaillé depuis l'automne 1992, autant les membres de l'industrie que les représentants du gouvernement,

de la Fondation québécoise en Environnement ou Recyc-Québec.

Essentiellement, le rapport propose de recycler tous les pneus usés du Québec (3,2 millions de pneus d'auto et 760 000 pneus de camion par année) pour les transformer en produits manufacturés. Ces pneus seraient acheminés vers les usines de transformation via un réseau de transporteurs accrédités. Tous les vendeurs de pneus seraient tenus de récupérer les pneus et il serait interdit de les entermer dans les dépotoirs conventionnels comme c'est toujours le cas.

La gestion du système serait assurée par la Société québécoise de récupération et de recyclage, la société d'État qui répond au nom de Recyc-Québec.

**3\$ ou 4\$
seraient
ajoutés au
prix de
chaque pneu**

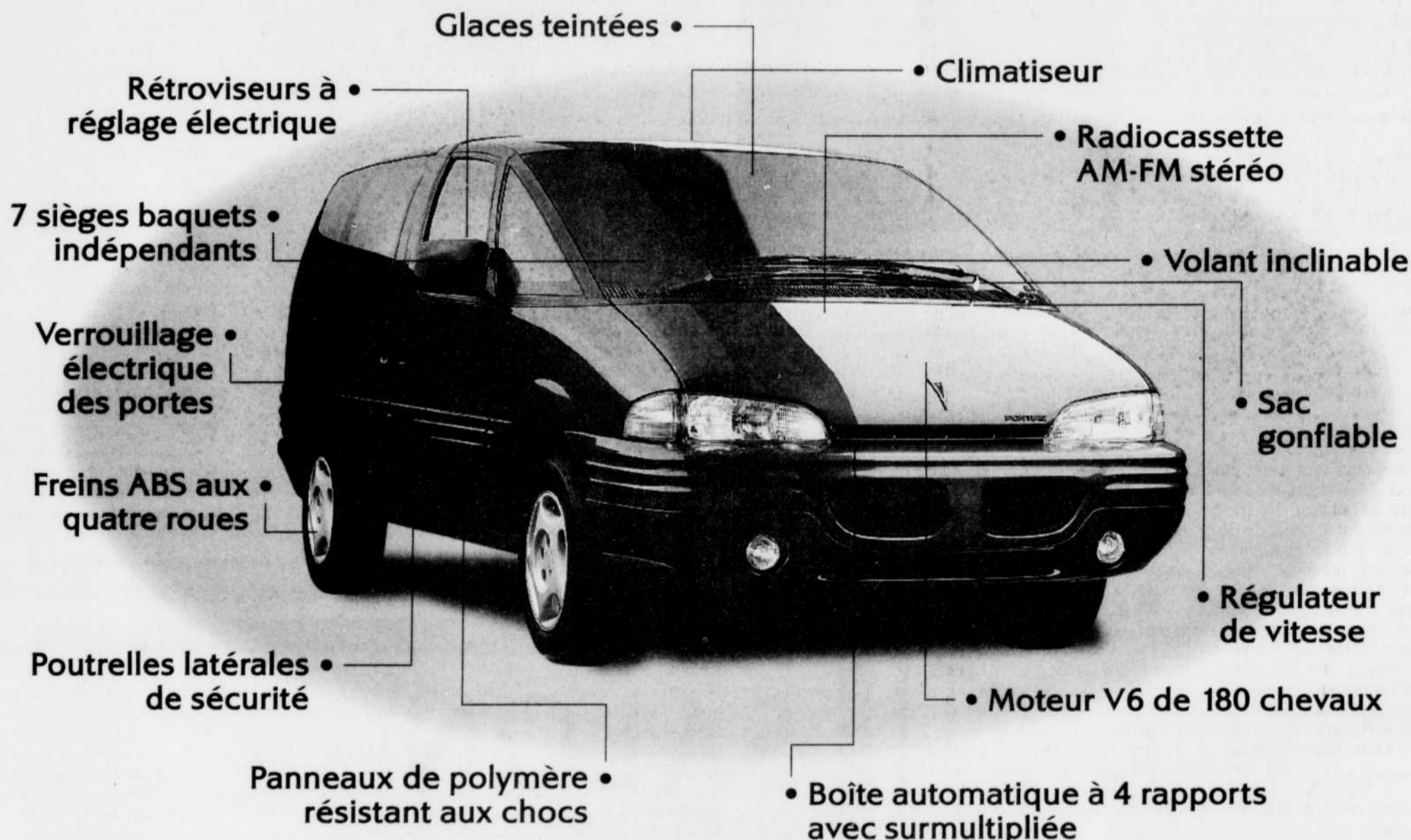
Quant au financement, le rapport rejette d'emblée la mise en place d'une consigne (comme pour les bouteilles vides), notamment parce que de nombreux pneus américains seraient susceptibles d'être recyclés au Québec. On préconise plutôt l'imposition d'une contribution obligatoire qui serait ajoutée à la facture lors de l'achat. Le rapport ne va pas jusqu'à suggérer le

montant de cette contribution, mais selon Recyc-Québec, il pourrait s'établir à 3\$ ou 4\$ du pneu.

COMBUSTIBLE

Par ailleurs, selon les auteurs du rapport, les 14 millions de pneus entreposés un peu partout dans la nature québécoise (certains avancent le chiffre de 30 millions) seraient utilisés comme combustible dans les cimenteries québécoises, à raison d'environ trois millions de pneus par année. Ces pneus ne peuvent pas être transformés en raison notamment de la détérioration de la matière recyclable. À l'heure actuelle, il en coûte 2\$ pour nettoyer un pneu entreposé dans une cour à rebuts pour qu'on puisse le brûler dans un four.

Tout ça...



TRANSPORT SE 7 PASSAGERS

pour ça!

349\$
/mois*
LOCATION DE 36 MOIS



LA PASSION DE CONDUIRE

Assistance ROUTIERE TOTAL

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac, Buick, GMC du Québec. * Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1996 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 1 480\$. Aucun dépôt de sécurité requis. Première mensualité exigée. Sujet à l'approbation du crédit. Préparation incluse. Immatriculation, assurances, taxes et transport (745 \$) en sus. Frais de 5 c du kilomètre après 72 000 km. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL™ sont offertes sur tous les véhicules neufs Pontiac, Buick, GMC 1996 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

LE MONDE

Gymnase détruit



Un mauvais souvenir disparaît. La démolition du gymnase de l'école primaire de Dunblane en Écosse, dans lequel un forcené avait tué 16 enfants de 4 à 6 ans et leur maîtresse il y a un mois, a débuté hier. À la place du gymnase sera installé un parterre de fleurs, qui doit être prêt dès lundi, pour le retour des enfants des vacances de Pâques. Aucune décision définitive n'a encore été prise quant à l'éventuelle érection d'un monument, sur place, à la mémoire des victimes du massacre.

Afrique dénucléarisée

LE CAIRE (AFP) — Les 53 pays d'Afrique vont signer aujourd'hui au Caire le « Traité créant une zone exempte d'armes nucléaires », la cinquième au monde après l'Antarctique, l'Amérique latine, le Pacifique Sud et l'Asie du Sud-Est.

Le texte prévoit que les 53 pays africains renoncent à se doter de l'arme atomique, interdisent tout essai nucléaire sur leur sol, s'engagent à démanteler toute installation ou arme nucléaire, interdisent le dépôt de déchets atomiques, mais autorise l'usage strictement pacifique de l'atome.

Quatre des cinq puissances nucléaires (É.-U., France, G.-B., Chine) vont signer des annexes au traité les engageant à ne pas utiliser ou menacer d'utiliser un dispositif explosif nucléaire contre les parties associées au traité ou faisant partie de la zone.

En revanche, la Russie s'abstiendra de le faire, en raison de la présence dans l'océan Indien de la base militaire américaine de Diego Garcia, a-t-on indiqué de source diplomatique occidentale au Caire.

Ces protocoles engagent les grandes puissances à s'abstenir de tout essai nucléaire dans cette zone.

Pillage à Monrovia

MONROVIA (d'après AFP) — 273 ressortissants étrangers, dont 61 Américains, ont été évacués hier sous des tirs de roquettes et de mortiers de la capitale libérienne livrée aux pillards et où plus de 10 000 réfugiés commencent à manquer de vivres.

Outre les Américains, 212 ressortissants de différents pays dont le Canada, ont été hélicoptérés de Monrovia à Freetown, en Sierra Leone.

Les tirs se sont rapprochés hier de l'ambassade des É.-U., où s'étaient réfugiés 320 personnes, et tout décollage et atterrissage d'hélicoptères dans le périmètre de la représentation américaine provoquait des salves de roquettes d'origine inconnue.

À Washington, un porte-parole du département d'État a déclaré que « la priorité première (des États-Unis) était l'évacuation des citoyens américains », ajoutant que les étrangers non américains seraient évacués « en fonction de la place disponible ».

Aux personnes ayant trouvé refuge dans l'ambassade américaine s'ajoutent quelque 15 000 Libériens fuyant les combats, rassemblés dans divers locaux diplomatiques des É.-U. et notamment dans la concession Greystone, résidence située en face de la chancellerie. La nourriture com-

mençait à manquer hier.

Depuis lundi, un nombre indéterminé de combattants krahn sont retranchés dans le camp militaire de Barclay, principale caserne des Forces armées libériennes (AFL, ancienne armée régulière), à quelque 3 km de Mamba Point. Ils retiennent en otage plusieurs centaines de personnes, dont quelques soldats de la Force africaine de paix (ECOMOG), 36 Libanais et un demi-millier de civils libériens.

Mardi soir, un cessez-le-feu avait été conclu entre les différentes factions en conflit. Néanmoins, après une accalmie constatée hier matin, les tirs ont repris dans l'après-midi et les pillages se sont généralisés.

Selon tous les témoins, les pillards appartiennent aux factions de Charles Taylor et d'Alhaji Kromah, anciens ennemis siégeant tous deux à la présidence collégiale, qui semblent s'être coalisés contre les Krahn.

Le « général » Roosevelt Johnson, dont la tentative d'arrestation, sur ordre de la présidence collégiale, est à l'origine de l'explosion de violences depuis samedi à Monrovia, a déclaré hier à la BBC ne pas vouloir « se rendre », ce qui fragilise la perspective d'un cessez-le-feu durable.

CORÉE DU SUD

Vote à l'ombre de la guerre

■ SÉOUL (d'après AFP, AP et Reuter) — Les opérations de vote ont commencé tôt ce matin en Corée du Sud où 31,5 millions d'électeurs doivent choisir 299 députés parmi 1385 candidats.

Les thèmes locaux de la campagne électorale sont évidemment passés au second plan ces derniers jours derrière la rhétorique guerrière de la Corée du Nord et ses menaces sur la zone démilitarisée le long de la ligne de démarcation séparant les deux Corée.

La police a été mise en état d'alerte et devra assurer la protection des bureaux de vote puis des stations de dépouillement.

Quatre partis briguent les suffrages des électeurs. Le parti majoritaire, le parti de la Nouvelle Corée (NKP) du président Kim Young-Sam, cherche à sauver sa majorité, bénéficiant de façon inattendue à la dernière minute des menaces de Pyongyang pour rallier derrière lui ceux qui cherchent un pouvoir fort susceptible de faire face à la Corée du Nord. Son parti mise abondamment sur cette situation.

« Il y a une forte probabilité d'escalade des provocations par la Corée du Nord », a d'ailleurs dit hier le vice-ministre de la Défense Park Yong-ok, lors d'une conférence de presse à Séoul.

« Les dirigeants de la Corée du Nord

n'ont cessé de répéter que la guerre était inévitable. Ils ont dit que la question n'est pas de savoir s'il y aurait ou non la guerre dans la péninsule coréenne mais quand elle éclaterait ».

« C'est pourquoi nous prenons très au sérieux les récentes actions nord-coréennes et considérons la situation actuelle comme une crise réelle ».

Park Yong-ok a évoqué le risque, de la part de Pyongyang, d'un blocus naval des petites îles du sud. Pour manifester son soutien à l'île la plus vulnérable de l'archipel sud-coréen, celle de Baekryung, le premier ministre Lee Soo-sung s'y est rendu hier en hélicoptère pour une inspection des troupes.

Devant la presse, le vice-ministre a estimé que le Nord pourrait tenir six mois de guerre sans aide extérieure car, a-t-il affirmé, Pyongyang a suffisamment de carburant, vivres et munitions pour son armée en dépit de la pénurie alimentaire qui sévit dans le pays depuis les inondations de l'été dernier.

Des soldats nord-coréens ont effectué vendredi, samedi et dimanche trois incursions dans la zone démilitarisée qui sépare les deux Corée, violant ainsi l'accord d'armistice conclu à l'issue du conflit de 1950-1953.

Mardi, le chef d'état-major de l'armée sud-coréenne a ordonné à ses troupes d'appliquer immédiatement « les règles de la guerre » en cas de nouvelles incursions dans la zone.

EN BREF

Ron Brown inhumé

Le président Clinton et les membres de son gouvernement ont participé hier à une cérémonie religieuse à l'occasion des funérailles du secrétaire au Commerce, Ron Brown, tué il y a une semaine dans un accident d'avion en Croatie. M. Clinton a prononcé l'oraison funèbre à la cathédrale nationale de Washington pour son secrétaire au Commerce, mort à l'âge de 54 ans, et qui fut un ancien président du Parti démocrate. « Je voudrais dire juste une dernière fois à mon ami: merci. Si tu n'avais pas été là, je ne serais pas ce que je suis aujourd'hui », a déclaré M. Clinton qui a bénéficié du soutien de l'ancien leader du parti démocrate lors de l'élection présidentielle de 1992. M. Brown doit être enterré au cimetière militaire d'Arlington, à proximité de la capitale.

PARTICIPEZ AU CONCOURS

A vos marques!

Notre produit mystère

- 1 MINI-FOURGONNETTE WINDSTAR DE FORD, MODÈLE DE BASE V-6, 3,8 L, AUTOMATIQUE, AIR CLIMATISÉ, RADIO-CASSETTE AM-FM VALEUR DE 25 500 \$
- 1 BON D'ACHAT SUPER C DE 5 000 \$ OFFERT PAR LE SOLEIL/LA PRESSE
- 120 BONS D'ACHAT SUPER C DE 100 \$
- 4 BONS D'ACHAT OFFERTS DANS CHAQUE SUCCURSALE SUPER C (1 BON D'ACHAT PAR SEMAINE DURANT 4 SEMAINES)

en collaboration avec

SAUCES Super C
sandwich chauds, barbecue ou poutine bte. 398 ml

3/99\$

en vigueur du 8 au 14 avril 1996

Comment participer

Du 25 mars au 20 avril 1996, remplissez le coupon de participation, joignez-y trois preuves d'achat (code CUP ou un fac-similé reproduit à la main, non-reproduit mécaniquement) de produits de marque Super C et répondez à la question-concours. Déposez votre coupon et les trois preuves d'achat (code CUP) dans la boîte prévue à cet usage dans les succursales Super C. Aucun achat requis. Date limite du concours : le samedi 20 avril 1996 à 16 h 59. Participez autant de fois que vous le désirez. Ce concours s'adresse aux personnes de 18 ans et plus. Le tirage se tiendra le 6 mai 1996 à 14h au siège social de Super C au 7475, boulevard Newman à LaSalle.

POUR PARTICIPER, JOINDRE OBLIGATOIREMENT 3 PREUVES D'ACHAT (code CUP) DE MARQUE SUPER C (telles qu'illustrées)

SPÉCIMEN

000000000000

SPÉCIMEN

000000000000

SPÉCIMEN

000000000000

PROCEDEZ-VOUS LES PREUVES D'ACHAT SUR LES ÉTIQUETTES DE MARQUE SUPER C

LES RÉGLEMENTS DU CONCOURS SONT DISPONIBLES CHEZ SUPER C

COUPON DE PARTICIPATION

NOM : _____ PRÉNOM : _____ ÂGE : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ CODE POSTAL : _____

PROVINCE : _____ TÉLÉPHONE : () _____

QUESTION-CONCOURS

NOMMEZ UN PRODUIT MYSTÈRE DE MARQUE SUPER C DE LA SEMAINE ANNONCÉ DANS LA CIRCULAIRE SUPER C ET DANS L'ÉDITION DE JEUDI OU DE SAMEDI DU JOURNAL LA PRESSE OU DU JOURNAL LE SOLEIL.

RÉPONSE : _____



LE MONDE

La cellulite afflige Diana

LONDRES (AFP) — Diana a-t-elle de la cellulite? La question agita hier la presse populaire britannique depuis qu'un journal dominical a publié une photo de la princesse en short de lycra laissant apercevoir ce qui ressemble à de la peau d'orange sur la jambe gauche.

En « exclusivité mondiale », *The People* publiait dimanche en page 1 une photo de Diana devant sa voiture en tenue de gymnastique, un agrandissement permettant d'apercevoir une sorte de pli disgracieux sur l'intérieur de la cuisse gauche.

« Même Diana ne peut échapper aux cuisses grumeleuses, de quoi remonter le moral de millions de femmes », titrait le journal en ne voyant guère que la liposuction, l'acupuncture et le kick-boxing pour redonner aux jambes princières leur galbe d'antan.

Les journaux en profitaient les jours suivants pour proposer des exercices pour juguler ce mal qui frapperait 80% des femmes britanniques.

Verdict d'un « expert »: la dégradation de son mariage avec Charles a infligé à cette mère de deux enfants un stress dont ses jambes sont les dernières victimes, malgré des séances quasi quotidiennes à son club de gymnastique.

Diana, 34 ans, a contre-attaqué, parlant à des proches qui ont rapporté ses propos au *Sun* et

au *Daily Express* d'hier. « Je n'ai pas de cellulite. Il n'y a rien à redire à mes jambes », a-t-elle dit, expliquant que ces marques sont celles que le siège de cuir de sa voiture a laissées alors qu'elle conduisait pour se rendre à son club de Chelsea, à Londres.

« Désolé, madame, l'appareil photo ne ment jamais », répliqua dans le *Sun* Gleen Harvey, le photographe auteur du cliché ayant lancé le débat. Quand l'image a été saisie, Diana avait quitté sa voiture depuis au moins une heure, dit-il.

L'argument du *Daily Mirror* serait alors plus plausible. Citant des « fuites » de l'entourage princier, le journal écrit hier que ces traces disgracieuses seraient celles imprimées par le tabouret du bar de son club de gym sur lequel elle était assise.

Le porte-parole de Diana, Jean Atkinson, est montée au créneau. « Les jambes de la princesse ont été photographiées des centaines de fois. Ce grumelage apparent semble avoir été créé par un jeu de lumière », a-t-elle insisté.

« Toute l'affaire est ridicule et la princesse souhaite qu'on n'en parle plus. On ne peut pas dire qu'elle soit ravie », a ajouté Mme Atkinson.

Le débat restait ouvert hier, d'autant que la princesse est depuis sortie de son club de gym vêtue d'un manteau long.

Invitations au voyage.

À bord d'un camion GMC, la route n'est pas tout à fait la même. Mais c'est lorsqu'il quitte l'asphalte, qu'un camion GMC prend toute sa valeur. D'une pression du doigt, le dispositif Insta-Trac™ vous fait passer en mode quatre roues motrices, sans que vous ayez à vous arrêter ni même à ralentir. Et là, dans le confort le plus total, le vrai voyage commence...



TROIS LETTRES QUI EN DISENT LONG

leclerc CHAUSSURES

FLORSHEIM

ÉCONOMISEZ 10%
sur ces deux modèles avec présentation du coupon
Valable jusqu'au 30 avril 1996

PLACE LAURIER 658-8089 • SAINT-JOSEPH EST 525-9907 • PLACE FLEUR DE LYS 649-7796

Citadelle

CHEVROLET OLDSMOBILE CADILLAC LTEX

89, Kennedy, Lévis, G6V 6C8
(418) 835-1171

<p>Cavalier Z-22 1996 269\$ par mois*</p>	<p>AUCUN COMPTANT</p>	<p>Lumina Van 1996 359\$ par mois*</p>
<p>Cavalier Mondial 1996 273\$ par mois*</p>	<p>AUCUNE SURPRISE Préparation • Transport • Taxes INCLUS</p>	<p>Geo Metro 1996 229\$ par mois*</p>
<p>Geo Metro 1996 249\$ par mois*</p>	<p>AUCUN COMPTANT</p>	<p>Camion 1/2 tonne 1996 349\$ par mois*</p>

* Prêt-rachat Royal de 60 mois, 1er versement dans 30 jours, aucun déboursé initial, valeur garantie à la fin du contrat avec 120 000 km gratuits. Frais de 5¢ le kilomètre excédentaire. Préparation, transport et taxes inclus. Sous réserve de l'approbation du service du crédit.

	PRIX DE VENTE	OBLIGATION	INTÉRÊTS	TERME	RÉSIDUEL	TAUX
Metro 2 portes	11429	13759	3559	60	2825	8.5
Metro 4 portes	12650	14968	4003	60	3450	8.5
Cavalier Z-22	14475	16198	4804	60	5100	8.5
Cavalier Mondial	14695	16393	4891	60	5250	8.5
Lumina Van	20644	21588	7213	60	9150	8.5
Pick-up	19475	20976	6658	60	7875	8.5

Assistance ROYALTE

remise de **750\$** aux diplômés

BÉNÉFICIEZ DE NOTRE SERVICE APRÈS-VENTE PROFESSIONNEL ET COURTOIS OUVERT JUSQU'À 23 h DURANT LA SEMAINE

Vache folle: l'Europe reste intraitable

BRUXELLES (AFP) — La G.-B. va devoir impérativement présenter avant la fin du mois un programme d'éradication de la maladie de la vache folle pour obtenir de ses partenaires la levée de l'embargo sur toutes ses exportations de boeuf et de produits dérivés en vigueur depuis le 27 mars.

Le Comité vétérinaire permanent de l'Union européenne s'est en effet prononcé par 14 voix contre 1 contre tout assouplissement de l'embargo.

Les 15 vétérinaires représentant les États membres ont établi lors de leur réunion « un lien direct » entre toute modification de l'embargo et la pré-

sentation par le gouvernement britannique d'un programme d'abattage sélectif obligatoire des bovins pouvant avoir été contaminés par l'agent de la maladie de la vache folle.

Ce programme doit être présenté par Londres « au plus tard » le 30 avril.

Or le gouvernement britannique n'a toujours pas fourni d'indications en ce sens à la Commission européenne et conditionne visiblement toute action à la levée de l'embargo.

Dans la partie de bras de fer désormais engagée entre le gouvernement britannique et ses partenaires de

l'Union européenne sur cette affaire, Londres devra nécessairement céder.

Un nouvel examen de l'embargo par le Comité vétérinaire permanent est prévu pour la fin du mois. Les ministres de l'agriculture des Quinze se réuniront également à Luxembourg les 29 et 30 avril.

EN BREF

FRANCE

Mystérieux assassinat d'une famille polonaise

Un couple d'architectes d'origine polonaise et leurs deux enfants de 12 et 16 ans ont été retrouvés assassinés mardi dans leur pavillon, à Sceaux, dans un quartier cosu d'une banlieue résidentielle du sud de Paris, a indiqué hier la police. Meurtre de cambrioleur ou drame familial, les enquêteurs ne s'expliquaient pas ce meurtre, sans mobile apparent, de cette famille discrète et sans histoire. Piotr Zakrzewski, 48 ans, et son fils aîné Adam, ont été tués à l'arme blanche, selon les premières constatations de la police. Ils gisaient, la gorge tranchée, dans une chambre, au premier étage de la maison. La mère, Malgonzata, 46 ans, a été retrouvée, élégamment vêtue, pendue à la rampe de l'escalier intérieur du pavillon familial, sans aucune trace de sang. Le fils cadet, Arthur, a été retrouvé par terre, portant sur le cou des traces de sillons ou de strangulation. Le contraste entre ces deux scènes a surpris les enquêteurs qui sont toujours à la recherche de l'arme du crime. La maison a été fouillée de fond en comble, mais on ignore si des objets de valeur ont été dérobés. À l'arrivée de la police, la porte d'entrée était ouverte. Les corps ont été découverts en début d'après-midi mardi par deux camarades de classe d'Adam et Arthur. (AFP)

AUSTRALIE

Sauvée par une coupe de cheveux

Une «descendeuse» en rappel a été sauvée au pied levé d'une situation désespérée sur une paroi d'une falaise des environs de Sydney par une tonte de cheveux acrobatiquement réalisée par un policier. La jeune femme s'était coincée sa longue crinière blonde dans la poulie du baudrier guidant sa corde de rappel et s'était retrouvée suspendue par les cheveux au-dessus du vide. Un de ses compagnons d'excursion a pu alerter par téléphone mobile la police, dont un athlétique représentant s'est laissé descendre jusqu'à elle muni de ciseaux salvateurs. «Je ne sais si la coupe était parfaite, mais ça l'a sauvée», a-t-il confié. (Reuter)

HONG KONG

Saisie de préservatifs

Plus habituée à saisir de la drogue ou des contrefaçons, la douane de Hong Kong a annoncé hier avoir saisi, grâce à un tuyau du Conseil local de la consommation, un lot de plus de 6500 préservatifs masculins d'efficacité douteuse. Près de 10% de ces produits, provenant de Malaisie et portant des noms aussi exotiques que «Fusée romantique» ou «Voile magique», se sont révélés perméables, a précisé John Chan, chef du département des normes commerciales aux douanes de la Couronne. (Reuter)

ALBANIE

Parlement dissous en vue des élections

Le président Sali Berisha a dissous hier le parlement et a fixé au 26 mai les prochaines élections législatives. Ce seront les troisièmes élections depuis la chute du communisme en Albanie, en 1990. Elles opposeront le Parti démocratique du président Berisha au Parti socialiste, principale formation d'opposition et héritière du Parti communiste, qui a mené le pays pendant 45 ans, en parti unique. Le Parti démocratique avait réussi un raz-de-marée aux législatives de mars 1992, obtenant 92 des 130 sièges au parlement contre 38 aux socialistes. Ces derniers avaient remporté les premières élections pluralistes, en mars 1991. Leur dirigeant, Fatos Nano, est en prison depuis deux ans pour corruption. Un sondage réalisé en janvier par un institut américain donnait 41% des suffrages aux démocrates contre 19% aux socialistes. (Reuter)

Bouclair

20% à 33 1/3% DE RABAIS SUR TISSUS D'EXTÉRIEUR ET TISSUS DÉCORATIFS

À PARTIR DE **319 m**
Rég. jusqu'à 12.99 m
38 cm

TISSUS D'EXTÉRIEUR

Imprimés d'extérieur, "Bolero", Canevas, "Jazzy", "Textilene"
38 cm à 137 cm

1799 m
Rég. 26.99 m
137 cm

TOUTE NOTRE COLLECTION 100% COTON

Choix de plusieurs motifs tels: "Cheville", "Abigail", "Virginia", "Pharaoh", "Papyrus", "Cupola", "Citrus Garden", "Citrus Grove", "Magnolia", "Precious" et plusieurs autres ...

TISSUS IMPRIMÉS POUR ENFANTS

Maison, Tic Tac Toe, Playdots, Étoiles, Rayures, Dinosaures. Certains imprimés sont piqués 115 cm

À PARTIR DE **479 m**
Rég. 5.99 m

TISSUS A RECOUVREMENT JACQUARD

1599 m
Rég. 23.99 m

20% DE RABAIS TOUTES LES DENTELLES

150 cm et 270 cm
Rég. jusqu'à 22.99 m

TISSUS DÉCORATIFS ET A RECOUVREMENT

- A. TAPISSERIE 137 cm **999 m**
- B. POLY-COTONS VARIÉS 115 cm **479 m**
- C. LES CUIRETTES PROMOTIONNELLES SEULEMENT 137 cm **499 m**

33 1/3% DE RABAIS

BOÎTES DÉCORATIVES

Idéal pour emballer vos cadeaux et pour ranger de petits objets tels que: accessoires de couture, souvenirs, collections de cartes, photos

À PARTIR DE **333 ch.**
Rég. jusqu'à 26.99 ch.

PANIER EN OSIER

Grandeurs et couleurs variées

À PARTIR DE **266 ch.**
Rég. jusqu'à 39.99 ch.

RAPHIA NATUREL 4oz

Idéal pour arrangements floraux, la confection de nœuds, la décoration ou pour emballer vos cadeaux

233 ch.
Rég. 3.49 ch.

Stores

Vos voisins sont indiscrets?

Préservez votre intimité! Nous avons:

- des toiles à rouleaux
- des stores horizontaux en P.V.C. disponibles sur place à prix très compétitifs
- de superbes stores verticaux pour fenêtres ou portes-patio
- service de 48 heures pour stores sur mesure
- des prix imbattables
- un grand assortiment de styles et de couleurs

Nos préparé(e)s professionnel(le)s vous assisteront pour tous vos besoins.

Les plus bas prix garantis

sur tout article identique d'un concurrent ou nous vous offrons l'équivalent plus 5%*

Ces articles, ainsi que plusieurs autres sont en solde jusqu'au 21 avril 1996 - ou jusqu'à épuisement des stocks. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre.

MAINTENANT PLUS DE 50 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR!

STE-FOY Place Laurier (Mall Nord) 2 Magasins	VANIER 365, Soumande	CHICOUTIMI 326, boul. Des Saguenéens	RIVIÈRE-DU-LOUP 276, Hôtel de Ville
STE-FOY 990, De Bourgogne	QUÉBEC Galeries de la Capitale	LÉVIS 95, Route Kennedy	RIMOUSKI 36, Montée Industrielle
BEAUPORT 3315, rue du Carrefour	NEUFCHATEL 4100, boul. de L'Avergne	ST-ROMUALD 990, De la Concorde	JONQUIÈRE 3525, BOUL. ST-FRANÇOIS

Gratuit! Service de Décoration à domicile

Aucun achat nécessaire! Sans Obligation! (418) 661-0909

HEURES D'OUVERTURE: Nos magasins sont ouverts à compter de 10h du lundi au vendredi, le samedi à compter 9h et le dimanche de 12h à 17h.

AMEUBLEMENTS
TANGUAY

ATTAQUE

LES PRIX

AUCUNS FRAIS!
Commencez à payer
L'AN PROCHAIN
sur toute la marchandise*

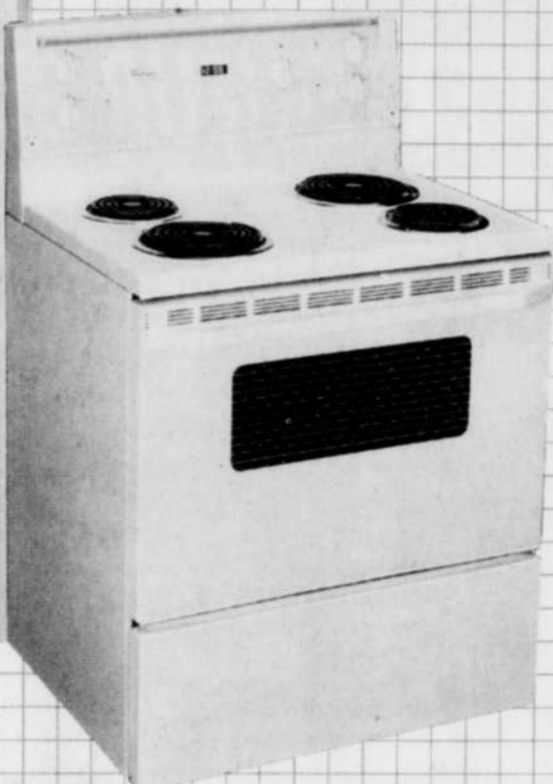
20
pi cu



RÉFRIGÉRATEUR (157416)

- 20 pi cu
- Tablettes de verre ajustables
- Casier laitier dans la porte
- Clayettes ajustables dans la porte
- 1 bac à viande
- 2 bacs à fruits et à légumes
- Oeufrier
- Bac à glaçons
- Tablette au congélateur

999⁹⁵



CUISINIÈRE (163251)

- Dessus relevable
- Minuterie digitale
- Console vitrée avec fluorescent
- Blanc sur blanc

679⁹⁵



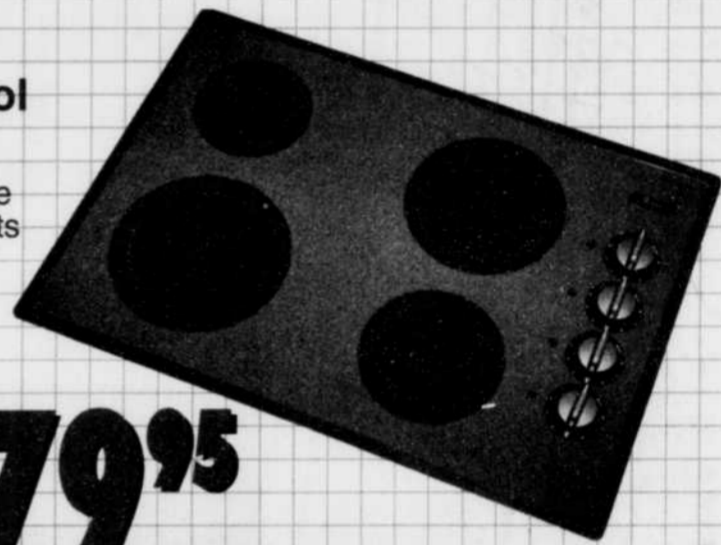
Four Whirlpool (138332)

- 27 pouces
- Autonettoyant
- Tableau de commandes électroniques
- Blanc sur blanc
- Aussi disponible 30"

849⁹⁵

Plaque Whirlpool (146319)

- En vitro-céramique
- 4 éléments radiants
- Noire ou blanche



579⁹⁵

**QUALITÉ
SERVICE
GARANTIE**



5 morceaux

VLS DESIGN / LTEE

- En chêne massif
- Choix de couleurs

Buffet en sus: **499⁹⁵**

999⁹⁵



379⁹⁵ Unité murale, 2 morceaux

- Fini mélamine
- Noir et aubergine



LES INDUSTRIES DE LA RIVE SUD LTÉE

* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant. Cartes de crédit acceptées.

TANGUAY

**OUVERT
LE DIMANCHE
DE MIDI À 17H00**

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

- | | | | | | | |
|-----------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|
| LÉVIS:
5720, boul. Étienne-Dallaire
(418) 833-4511 | BEAUPORT:
535, boul. Ste-Anne
(418) 667-6282 | LES SAULES:
Carrefour Les Saules
5150, boul. de l'Ornière
(418) 871-4411 | TROIS-RIVIÈRES:
2200, boul. des Récollets
(819) 373-1111 | POINTE-AU-PÈRE:
822, boul. Sainte-Anne
Cté de Rimouski
(418) 725-4411 | CHICOUTIMI:
1990, boul. Talbot
(418) 698-4411 | RIVIÈRE-DU-LOUP:
245, Hôtel-de-ville
(418) 867-4711 |
|-----------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|